



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

**Concours : Agrégation Interne**

**Section : Langues de France**

**Option : Occitan-Langue d'Oc**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par :

**M. Yves BERNABE**

**Président du jury**

# Table des matières

<b>Remarque générale</b> .....	4
<b>Données statistiques 2019</b> .....	6
<b>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE</b> .....	7
<b>I. Composition en français</b> .....	8
1. Considérations générales .....	8
2. Pistes d'analyse du sujet .....	9
3. Ecueils et attendus .....	10
4. Un plan possible .....	11
<b>II. Composition en occitan - langue d'oc</b> .....	13
1. Considérations générales .....	13
2. Quelques notes sur la correction .....	14
2.1- Présentation des copies .....	14
2.2- Traitement du sujet. Respect de la méthodologie de l'exercice.....	14
2.3- Quelques remarques sur les copies .....	16
2.4- Éléments de problématisation - exemple de plan possible .....	18
<b>III. Traduction</b> .....	19
1. Thème.....	19
1.1- Analyse du thème.....	19
1.2- Proposition de corrigé du thème .....	22
1.3- Question de grammaire sur le thème .....	23
2. Version.....	25
2.1- Analyse de la version.....	25
2.2- Proposition de traduction de la version (phrase par phrase) .....	29
2.3- Question de grammaire sur la version.....	31
<b>EPREUVES ORALES D'ADMISSION</b> .....	33
<b>I. Exposé en français</b> .....	34
1. Rappel sur les modalités de l'épreuve.....	34
2. Remarques générales et méthodologiques .....	34
2.1- Gestion du temps .....	35
2.2- Organisation de l'exposé.....	35
2.3- Une démarche professionnelle .....	36

2.4- Prestation orale et entretien.....	37
3. Composition et utilisation des dossiers.....	38
4. Les dossiers de l'épreuve 2018-2019 .....	38
4.1- Dossier n° 1.....	38
Quelques éléments d'analyse indicatifs du dossier n°1 .....	39
4.2- Dossier n° 2.....	39
Quelques éléments d'analyse indicatifs du dossier n°2 .....	40
5. Attentes et analyses du jury .....	41
<b>II. Explication en occitan - langue d'oc.....</b>	<b>43</b>
1. Critères d'évaluation .....	43
1.1- Pertinence et précision de l'étude .....	43
1.2- Connaissance de l'œuvre .....	44
1.3- Définition d'hypothèses de lecture - Construction de l'exposé.....	44
1.4- Qualité de la langue occitane.....	45
2. Éléments de commentaire .....	45
2.1- Las Cadenedas .....	45
2.2- « Bernagas » .....	47
2.3- Extrait de « La D'aquòs ».....	49
3. Les textes à commenter .....	52
3.1- Las Cadenedas.....	52
3.2- Bernagas.....	52
3.3- Extrait de « La d'aquòs » .....	53
4. Seconde partie de l'épreuve : Questions de langue.....	54
4.1- La question de grammaire portant sur le premier texte .....	54
4.2- La question de grammaire portant sur le deuxième texte .....	55
4.3- La question de grammaire portant sur le troisième texte .....	57
5. Troisième partie de l'épreuve : Thème improvisé .....	58

## Remarque générale

La première session du concours interne de l'agrégation des Langues de France a concerné à la session 2019 la seule option *d'occitan-langue d'Oc*, et mobilisé 15 candidats pour les épreuves écrites, parmi lesquels 13 ont subi toutes les épreuves.

Six candidats ont été déclarés admissibles, et ont concouru pour 2 postes ouverts dans cette option.

Etant donné le très petit nombre de candidats et le peu d'admissibles, une analyse statistique serait ici peu pertinente et ne fournirait guère d'indication dont on pourrait s'inspirer afin de commenter finement la session.

Les remarques suivantes sont cependant nécessaires.

Il convient d'abord de rappeler que ce concours de l'agrégation interne a pour but le recrutement de professionnels cultivés et investis, capables d'offrir à leurs élèves d'excellentes conditions de travail et de découverte de cette langue de France, et dominant bien la langue, la littérature et la culture attachées de leur spécialité. Il est nécessaire de souligner que ce concours évalue la maîtrise scientifique et pédagogique dont font preuve les candidats, et non leur degré d'attachement à la région de leur spécialité. Un engagement dans la défense de la culture occitane confère sans aucun doute aux candidats la force de la conviction et les place de plain-pied avec les sujets qui leur sont proposés. Il ne constitue toutefois pas un élément sur lequel les candidats sont essentiellement évalués. De même, le terme « occitan » est générique. Le jury n'a cherché à favoriser aucune des variantes de la langue occitane, les candidats pouvant s'exprimer dans celles de leur choix, en poursuivant cependant deux objectifs impératifs : être compréhensible et cohérent dans les choix effectués, et ne pas se tromper de tonalité. Les exercices attendus sont de nature scientifique, et peuvent être mis en péril par des démarches relevant de la seule connivence. C'est dans une posture scientifique qu'il convient de se placer, et l'on se réjouit que la majorité des candidats ait observé cette posture.

Le concours interne présente la particularité à l'écrit, de comporter deux épreuves de composition : la première est organisée autour d'une thématique transversale, et les candidats composent en langue française. Elle porte sur l'ensemble des langues de France, qui sont observées au travers de la thématique au programme. Le programme de cette session proposait la même thématique que celui de 2018. Le rapport de 2018 fournit des indications sur le sens de la question abordée. La seconde composition prend appui sur le programme de l'option, et est rédigée en langue régionale. La troisième épreuve écrite est une épreuve de traduction, thème et version, accompagnés de questions de langue.

Les épreuves orales sont au nombre de deux. La première épreuve consiste en l'exposé de la préparation d'un cours. Les candidats ont parfois mal compris le sens de cette épreuve,

malgré les éléments d'explicitation qui leur ont été communiqués. D'un point de vue général, on doit rappeler que cette épreuve n'est pas purement formelle et ne consiste pas en une série de considérations éparses. Il s'agit d'une présentation argumentée, réfléchie, qui s'appuie sur une analyse précise et exigeante des documents proposés par le jury. Les éléments présentés dans le rapport de cette épreuve pourront éclairer sur la posture professionnelle nécessaire à la réalisation de cette épreuve qui permet d'évaluer l'aisance de l'enseignant face aux problématiques de sa discipline et de son métier. Il ne peut s'agir d'un vague survol, ni de l'exposé de choix pédagogiques que ne justifie pas une réflexion fine sur la richesse et la portée des documents proposés.

La dernière épreuve est un exercice d'explication de texte dont les modalités et les exigences sont proches de celles de l'épreuve d'agrégation externe.

Le jury apprécie que les lauréats de ce concours interne 2019 aient été des candidats admissibles au concours externe de 2018, qui ont tiré un réel profit de leur persévérance. Ainsi, progressivement, les exigences et les modalités de l'agrégation des langues de France sont mieux connues.

Enfin, il est probable que la première édition de ce concours interne des langues de France marque le début d'un important travail de dynamisation et de renforcement des pratiques didactiques dans cette discipline. Les auteurs du rapport souhaitent participer ici à cette réflexion.

Le présent rapport est constitué de chapitres rédigés, pour les épreuves écrites et orales, par les membres des commissions, qui doivent être remerciés pour leur implication et leur exigence de précision. Les remerciements vont aussi à la proviseure et à l'intendant du lycée Rodin de Paris, qui ont mis leurs efforts à faciliter le bon déroulement des épreuves orales, et permis que ces épreuves orales se déroulent dans une atmosphère sérieuse et détendue, facilitant un travail serein des candidats.

Yves Bernabé,

Président du Jury

## Données statistiques 2019

### Agrégation interne d'occitan langues d'Oc

Quelques données indicatives :

Inscrits	Présents à toutes les épreuves écrites	Candidats admissibles	Admis	Postes offerts
26	13	6	2	2

Epreuves d'écrit :

Epreuves d'écrit	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Composition en français	11	13,67
Composition en occitan	9,79	14
Traduction (thème et version)	11,35	12,55

Ecart des notes d'oral

Exposé de la préparation d'un cours	7 à 11
Explication de texte avec question grammaire	7,5 à 15,5

Les notes moyennes de l'oral sont les suivantes :

Exposé de la préparation d'un cours	9
Explication de texte avec question grammaire	12,8

## **EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE**

## I. Composition en français

### 1. Considérations générales

Le programme de la première épreuve écrite de l'Agrégation interne de Langues de France, épreuve de civilisation, est aussi celui de l'Agrégation externe de 2018 et 2019 : *La Révolution française et les langues de France*. De larges commentaires explicatifs, reprenant ceux de l'Agrégation externe, ont été portés à la connaissance des candidats. Nous en rapportons les principaux points :

Il s'agit d'une épreuve de *civilisation*, et non pas d'histoire - au strict sens universitaire du mot. Si la dimension historique est importante dans cette épreuve, ce n'est pas à cette aune unique qu'elle doit être considérée. Il ne s'agit pas non plus d'un devoir de sociolinguistique à proprement parler. Il s'agit d'un exercice de réflexion et d'argumentation qui s'appuie sur les connaissances historiques et sociolinguistiques. Le point nodal est, comme l'intitulé le rappelle, la relation entre la période envisagée (à partir et autour de la Révolution française jusqu'à la fin du Second Empire – « *La période concernée s'étend de 1789 à 1871* ») et les langues, les « idiomes », les « patois » : « la question de la langue est récurrente. En quels termes les langues (régionales) de France ont-elles été envisagées pendant cette période ? »

On ne saura réduire la question à la seule zone géo-historique de la langue occitane : « La réflexion invite les candidats à considérer l'ensemble du territoire sous autorité française pendant et après la Révolution de 1789, y compris les outre-mer, et les régions agrégées au cours du temps à l'ensemble français. »

Les questions de *politique* sont évidemment évoquées sous divers aspects : « politique linguistique » ; « pratiques politiques » ; « décisions politiques » ; « politiques opposées, jacobine et girondine, dans la perspective de la construction d'une nation. » De fait, un discours militant apparaîtrait deux fois hors sujet, d'une part parce qu'il ne cadre pas avec l'enjeu universitaire du concours et ensuite parce qu'il prendrait fait et cause pour une optique donnée, sans capacité d'objectivité pour d'autres positions, en l'occurrence adverses ou opposées. En revanche, une *réflexion politique* est nécessaire dans le cadre de l'épreuve de civilisation. Elle porte sur les « idéaux » de la période historique envisagée, dans son extraordinaire complexité ; sur les « questions d'identité : identités révolutionnaire, nationale, régionale, individuelle » ; elle aborde également les paradoxes entre Loi unique, universelle et « libératrice » d'une part, et, d'autre part, les réalités diverses, et l'existence de communautés historiques et linguistiques identifiées et identificatrices.

Le jury se félicite que les candidats aient très majoritairement apprécié l'épreuve de cette manière, et ne soient pour aucun d'entre eux entrés dans l'impasse ou tombés dans le piège des différents points évoqués. Le jury a donc corrigé 15 copies manifestant une certaine maturité devant l'épreuve, et donnant à voir des éléments appropriés de réflexion, de connaissance, de discussion. La moyenne générale est de ce fait assez élevée (11/20) avec quelques excellentes copies (le quartile supérieur est de 15/20). Les copies qui ont obtenu les notes les plus basses sont de fait celles qui n'ont pas pu réaliser l'exercice par faute de compétence méthodologique, de capacité à s'emparer du sujet proposé ou à le réduire – notamment sur la seule zone occitane - et à induire une problématique dynamique, et par manque de connaissances – historiques, sociolinguistiques entre autres.



## 2. Pistes d'analyse du sujet

Le sujet est très long, et la consigne très ouverte permettait aux candidats de s'en emparer à leur façon afin d'en dégager une réflexion cohérente et organisée. Il fallait lire attentivement la longue citation extraite du *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* de l'abbé Grégoire, lu lors de la séance du 16 prairial, an 2 de la République et y trouver des éléments de contextualisation et de problématisation. Le « *Rapport Grégoire* » est une pièce essentielle du programme, et la bibliographie indicative proposée rappelait un ouvrage, lui aussi essentiel, celui de Michel de Certeau et al. : *Une politique de la langue* (Paris, Gallimard, 1975). Aucun des candidats ne pouvait ignorer ce *Rapport* et aucun ne l'a effectivement ignoré. L'explicitation de cette citation était une nécessité, quel que soit l'ordre choisi par les candidats (vision globale ou approche par partie). En revanche, les candidats qui ont bâti leur composition sur une simple paraphrase du texte proposé ont fait fausse route. On attendait à partir de ce texte un rappel des paradoxes idéologiques, de leurs prolongements comme de leurs enracinements historiques, et leurs évolutions dans l'ensemble de la période envisagée. Par ailleurs, on ne pouvait qu'observer que le texte donnait à lire, sous couvert d'un *rapport* évidemment sévère (pour quelles raisons ?) sur les « patois » et proposant de les « anéantir », - un véritable état de leur connaissance, de leur réalité dans les territoires, et de leur formidable diversité. La question de l'éclatement du pouvoir, ou de sa dissolution, est au centre des angoisses révolutionnaires de ce temps.

La longue énumération des « 30 patois différents » devait attirer l'attention des candidats : elle invitait, conformément au principe même de cette épreuve, à ne pas enfermer la pensée dans le seul domaine occitan.

En outre, la liste des « 30 patois » fonctionne de manière centrifuge, et en trois points. Trop peu de candidats l'ont remarqué.

- Tout d'abord les « provinces » internes à la France : on peut s'interroger sur leur nombre, leur nom, et les qualités linguistiques de celui qui les énumère : comment une langue est-elle identifiée ? Par sa géographie, son histoire ? Qu'est-ce que cela va dire de la façon d'organiser – administrativement – la géographie française, et de la façon de transmettre son histoire ?
- Puis les angles du territoire français, (« italien » et « allemand ») angles que nombre de candidats ont mis en relation avec le *Rapport du Comité de salut public sur les idiomes* de Bertrand Barère, daté du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), utilement et largement cité dans nombre de copies. Ce second point permettait une mise en relation historique de la question de la diversité des langues telle que posée par Grégoire avec la peur véritable d'un reflux contre-révolutionnaire et les velléités guerrières d'expansion de la République – comme cela sera le cas sur les Provinces-Unies dès octobre 1794. Se posent alors deux questions : Peut-on être citoyen français et parler, pendant la Révolution, la langue d'un pays « ennemi » ? Quelles visions de l'altérité et de l'identité se mettent en place en ce moment révolutionnaire où le système métrique rationalise tous les aspects de la réalité humaine et politique ? L'italien et l'allemand seraient-ils amenés dans la pensée de Grégoire à être éradiqués au profit d'une seule langue, universelle et unie, et qui ne saurait être que le français ?
- Enfin, dernier cercle, « l'idiome pauvre » des « nègres de nos colonies » dont la Révolution « fait des hommes » - à l'égal des Juifs de France, action pour laquelle Grégoire entrera au Panthéon en 1989. L'allusion aux « Hottentots », ce peuple pastoral d'Afrique australe que les Lumières découvrent avec la colonisation anglaise

et néerlandaise et que Buffon figure parmi les hommes « les plus misérables de l'espèce humaine » - met en place une échelle de valeurs qui demande à être interrogée. Au plus haut de cette échelle, la langue des Lumières et de la Révolution qui selon Grégoire et tant d'autres en est l'expression politique ; à l'autre bout, la langue des « nègres », une langue « pauvre », que Grégoire considère comme arriérée dans l'Histoire de même que la langue Franque, incapable même d'entrer dans l'Histoire. L'instrumentalisation philosophique de ce que l'on croit savoir des langues au XVIIIème siècle peut avoir de graves répercussions : à peuple inerte, incapacité de se gérer, nécessité d'être pris en main – de même que le petit enfant a besoin de l'adulte pour être et devenir ; une copie fait une allusion fondée, car argumentée, à l'enfant sauvage trouvé en Aveyron à la même date. On peut, à la lumière de connaissances historiques, trouver dans ce passage du « rapport Grégoire » les germes d'un discours qui n'est absolument pas propre à Grégoire mais à cette époque, et reste présent longtemps après. Ce discours justifie la colonisation des autres peuples du monde par les grandes nations européennes fortes de leur puissance militaire et financière, poussées par leurs besoins économiques. Grégoire a pu, dans une harangue antérieure à celle qui est donnée dans le sujet proclamer à la Convention nationale (17 juin 1793) : « Il existe encore une aristocratie, celle de la couleur de la peau. Plus grands que vos prédécesseurs qui l'ont pour ainsi dire instaurée, vous la ferez disparaître. » (Texte publié dans *De la noblesse de la peau ou Du préjugé des blancs contre la couleur des Africains et celle de leurs descendants, noirs et sang-mêlés*, Paris, 1826) On ne peut qu'observer que sur la question de la langue, il existe bel et bien l'a priori d'une *aristocratie*.

C'est cette contradiction entre une générosité humaniste revendiquée, et la hiérarchie établie entre les langues qu'il convenait de cerner. Elle n'est pas née avec la Révolution, et l'intérêt de la période longue qui embrasse la question de Civilisation suggère qu'elle n'a pas disparu après la Révolution.—Certaines copies, rares cependant, sont parvenues à tracer des perspectives montrant la permanence de cette pensée jusqu'après la période romantique.

### 3. Ecueils et attendus

Certaines copies ne sont pas parvenues à éviter les écueils traditionnels liés à ce type d'exercice :

- Le manque de lisibilité de la copie.
- Une organisation qui n'est pas directement accessible (paragraphe, sauts de ligne, alinéas – qui sont parfois distribués en trop grand nombre).
- Une introduction qui n'introduit rien, ne situe pas la thématique, ne cite pas le sujet, ne propose pas de problématisation, n'annonce pas de plan, s'engage directement dans un développement sans boussole.
- Un développement qui ne suit en rien ce qui a été annoncé ou qui se perd et improvise.
- Des erreurs orthographiques (citons un nombre curieusement important d'erreurs concernant les consonnes doubles : \*nationnal ; \*Mariane ; \*personification ; \*pérrene ; \*flammand ; \*sans-cullottes ; ...), des emplois fautifs (« un passé \*dévolu » ; « Alsace, un territoire \*germaniste »), des inventions morphologiques (« ... a demandé à ce qu'on \*respectasse... »).
- Des allusions et des manques de précision peu tolérables à ce niveau du concours : « ... Suzanne Citron dans son livre sur *Le mythe national* au milieu des années 80... » ; « ... \*Bruno développe cela... » ; « ... italien et niçois, deux familles latines séparées... ».
- Un manque de connaissance, de citations, de matière – historique, sociolinguistique, culturelle, politique, littéraire, etc.

Il convient de rapeler ici les attendus d'une composition:

La prise en considération du sujet, une proposition de problématisation, la capacité d'explicitier cette problématisation et de mener le lecteur par le biais d'un discours accessible, intelligent et bien construit dans l'architecture d'une pensée personnelle, étayée sur une connaissance partagée d'éléments culturels cohérents et cités à bon escient.

La copie de dissertation est une démonstration : elle ne peut pas tout embrasser de la thématique abordée, qu'il ne s'agit pas pour autant de survoler ; elle doit choisir le périmètre de ce qu'elle interroge, mais elle doit proposer un itinéraire lisible et personnel.

Certaines copies ont cité à bon escient des éléments de savoir variés et d'une grande richesse, en dehors de la proposition bibliographique qui accompagnait le programme : Jean-Luc Chappey, *Sauvagerie et civilisation* ; Pierre Fauchon, *L'Abbé-Grégoire : le prêtre-citoyen*, des références aux travaux de l'historien Philippe Martel (« la bastille de la diglossie »...), des références à la pensée polygéniste, à l'ochlocratie, à la mode troubadour. Des éléments de problématisation ont pu être développés à partir de la mise en lumière de l'ambiguïté de ce texte de l'abbé Grégoire : il exprime la volonté « d'anéantir les patois », mais il est dans le même temps l'occasion de les citer, de les collecter, de les porter à la conscience ; il exprime la variété des langues et de leur statut, et suggère le jeu entre unité et multiplicité.

#### 4. Un plan possible

Un développement possible peut être construit autour de trois points précis qui problématisent le sujet, partant de l'analyse de la longue citation.

Dans un premier temps, on doit effectuer une lecture du texte proposé, grâce à une connaissance précise des événements historiques et des réalités sociales contemporains de son élaboration, et notamment une bonne connaissance du contexte de la Révolution française dans lequel s'inscrit le passage. En 1794, la Révolution est menacée par ses adversaires, et cette tension permet de comprendre le caractère définitif des propos tenus par l'abbé Grégoire.

L'éducation de Grégoire et les préjugés que son discours développe s'inscrivent dans une lignée historique qu'un second temps de développement peut mettre à jour. C'est ici l'axe de la composition qui s'intéresse à l'aspect idéologique d'une pensée « des Lumières » qui idéalise le citoyen et le déprend de sa situation culturelle ou historique réelle : pour viser à l'Universel, il faut se défaire du particulier.

Une troisième partie peut s'intéresser aux conséquences de ces affirmations et se projeter jusque dans la période post-révolutionnaire. On peut traiter de la francisation qui accompagne l'unification langagière d'un corollaire d'unification comportementale, politique et économique, et de ses paradoxes : la volonté d'anéantir les patois s'accompagne d'un développement littéraire dans les langues honnies et redécouvertes (notamment, pour le cas occitan, avec l'œuvre d'un Fabre d'Olivet, puis de Jasmin et d'autres poètes-ouvriers et enfin du Félibrige) et d'un développement scientifique (les lectures historiques de Fauriel, d'Augustin Thierry) et linguistique (la romanistique allemande et française en plein essor). Le « réveil des peuples » fait coïncider en Europe le moment révolutionnaire français, d'essence universaliste (« Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen... ») et la fabrication de nations nouvelles, légitimées par la découverte (ou l'invention) de textes fondateurs suivant la mode ossianique (*Songes d'Ossian* en Écosse, *Kalevala* en Finlande, et pour la France, *Le Troubadour* occitan, des textes basques, bretons...). Le même moment est donc l'occasion d'inventer une voie universaliste et une voie nationaliste : comment gérer cette apparente contradiction ? Un bon nombre de réponses au questionnaire de Grégoire

montrent la naissance d'une pensée et d'une identité complexes : on peut être Français et être bilingue, être citoyen et se projeter dans un universalisme libérateur et dans le même temps être attaché à une culture, une langue, une histoire qui lui donnent assise et réalité. Enfin, la question de l'existence des « patois » face à celle des « langues » interroge la définition de ce qu'est une langue, de son « individuation » : qui a le pouvoir de décider de ce qui est langue et de ce qui ne l'est pas ? La place sociale et collective de la diversité des langues dans un espace où la Loi vise l'indivisibilité : comment ce paradoxe est-il résolu, ou contourné ? La même interrogation permet de retrouver l'essence même du langage, telle que Ferdinand de Saussure la rappelle, capable tout à la fois « d'esprit de clocher » (de repliement identitaire) et de « force d'intercourse » (de capacité communicative extra-communautaire), ce que l'ethnolinguiste Jean Séguy définira comme la fonction double du dialecte : assurer la communication entre communautés voisines, et permettre de se démarquer.

Le jury rappelle enfin que la composition de civilisation requiert de la part des candidats de faire montre et usage de leurs lectures (historiques, littéraires, en histoire des idées et des civilisations, en politique, en sociologie, en sociolinguistique, en histoire de la linguistique, etc.) et de leur capacité personnelle à *penser* et développer une réflexion argumentée. Le jury souligne cependant sa satisfaction d'avoir trouvé dans plusieurs copies des développements, personnels, cohérents, prouvant que le jeune concours de l'agrégation interne section Langues de France mobilise et interroge des contenus d'une grande richesse, et n'a pas manqué de candidats solides.

## II. Composition en occitan - langue d'oc

### 1. Considérations générales

Le programme de littérature de l'agrégation interne d'occitan - langue d'oc de la session 2019 comportait quatre œuvres. Les candidats ont eu sept heures pour travailler sur le sujet suivant :

« De l'autre côté du miroir, sous ces eaux que les Condrillots dominent, le royaume de la batellerie rhodanienne a pour corollaire le royaume nocturne et féérique du Drac, le génie du Rhône dont on conte la légende aux veillées, et que l'Anglore, qui le cherche par les nuits de pleine lune, appelle « roi de l'Onde » (XI, XCVIII-25). Il règne sur un monde onirique quasi insoupçonné des rudes mariniers mais qui a pourtant part égale à l'âme du fleuve. Tandis qu'à la surface, le cycle solaire règle la vie des hommes et rythme le poème, le monde fantastique et sensuel de dessous les eaux se révèle à la lumière de la lune. »

En vos apiejant sus de referéncias precisas, diretz en qué aquel prepaus de Céline Magrini-Romagnoli, dins l'introduccion a son edicion del *Pouèmo dóu Rose* (p. 22), pòt esclarar l'interpretacion dels espacis dins lo *Pouèmo*. »

La moyenne générale des 14 copies a été de 9,79/20. La moins réussie d'entre elles a obtenu 4,5/20 et les deux meilleures 16/20. Sept copies ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne.

Divers éléments peuvent expliquer les notes les plus basses. Certaines copies montrent une inaptitude à gérer la matière littéraire, et une inexpérience de la méthodologie propre à l'épreuve de composition. Le jury peut expliquer pour une part la cause d'un certain nombre de ces carences :

- Certains candidats sont titulaires d'un CAPES dont la bivalence n'est pas *lettres* mais *espagnol* ou *anglais* ou *histoire-géographie*, et de fait possèdent moins la maîtrise de l'exercice ;
- Depuis des années en situation professionnelle et pour certains en collège, les candidats ne sont plus exercés à des travaux de type universitaire et de cette ampleur.
- Enfin, le temps de préparation dont ont disposé les candidats fut très bref et ne leur ont pas toujours de se livrer à un entraînement régulier et guidé. Le jury insiste cependant sur le fait que les conditions étaient les mêmes pour tous les candidats et que les examinateurs étaient parfaitement au fait de ces conditions particulières. L'éventail très large des notes est d'ailleurs la preuve évidente que l'exercice pouvait être réussi nonobstant les difficultés citées.

Si l'épreuve de composition littéraire répond à des attentes précises, une connaissance personnelle de l'œuvre et une capacité à rendre compte de sa lecture de manière méthodique et claire, le jury se réjouit que la moitié des candidats ait néanmoins largement satisfait à ces exigences.

## 2. Quelques notes sur la correction

### 2.1- Présentation des copies

Une remarque en préalable : les candidats, qui sont tous des enseignants en exercice, auraient dû savoir à quel point la présentation de la copie, son écriture, la mise en évidence typographique des différentes parties du devoir, sont importantes pour guider le travail du correcteur, et exprimer des idées claires..

Dans cet esprit de lisibilité, les candidats auraient dû veiller au respect des conventions en usage en matière d'exercice littéraire :

- Titres d'œuvres soulignés, sans guillemets.
- Citations isolées entre guillemets, versification respectée dans le cas où ces citations comportent au moins deux vers.
- Respect des formes graphiques de l'œuvre originale : « l'Angloro » et non \*l'Anglòra ou \*l'angloro, par exemple.

Concernant l'ensemble de la copie, le jury ne saurait trop insister sur la qualité du style. Une excellente copie n'est pas forcément volumineuse – elle peut l'être. Elle propose une écriture de qualité en cela qu'elle a une graphie lisible, une orthographe maîtrisée, un lexique riche et précis, une syntaxe agréable et claire ; en bref des qualités de style qui donnent de la fluidité à la lecture et qui permettent au lecteur de suivre avec plaisir la pensée de l'auteur. Les meilleures copies ont réussi à transmettre ce bonheur de lecture au jury : une intelligence du texte et une grande sensibilité à ses effets.

### 2.2- Traitement du sujet. Respect de la méthodologie de l'exercice.

Une fois ces rappels effectués, le jury rappelle que c'est sur la base d'une connaissance personnelle de l'œuvre, découlant de lectures régulières et approfondies, que l'exercice de composition demande au candidat

- de manifester sa compréhension du sujet,
- de reformuler celui-ci en en dégagant la problématique sous-jacente –fonction essentielle de l'introduction –,
- d'explicitier ensuite cette problématique de manière ordonnée et limpide.

La réussite de l'exercice passe ainsi par plusieurs exigences :

- D'abord la lecture soigneuse des œuvres au programme. Le jury tient à souligner que les meilleures copies faisaient état d'une pratique approfondie de l'œuvre qui ne se limitait pas à des connaissances « de seconde main », provenant d'articles critiques ou d'éléments de cours : la fréquentation régulière et personnelle de l'œuvre devait donc être première, même si la connaissance – toujours complémentaire – de l'appareil critique a été bien entendu appréciée. Le jury a ainsi été attentif à la présence de l'œuvre dans la copie : citations, références, au besoin descriptions de certains passages – qui ne devaient pas paraphraser ce que l'auteur avait mieux que quiconque écrit – devaient donner chair et vie à l'organisation de la pensée du candidat, en cohérence avec l'angle d'entrée proposé par le sujet, celui des espaces dans *Lou Pouèmo dóu Rose*.

- La capacité à lire le sujet, à le questionner, à en reformuler clairement la problématique, est la seconde exigence de l'épreuve. La citation proposée – issue de l'introduction du texte au programme par son éditrice, Céline Magrini – portait sur un aspect essentiel de l'œuvre mistralienne, le traitement littéraire de l'espace, dont elle proposait une lecture riche et complexe, propre à susciter la réflexion des candidats. L'espace, selon les termes de la citation, était à considérer dans l'ensemble de ses dimensions : réaliste (« batellerie rhodanienne », « rudes mainiers ») comme onirique (« royaume nocturne et féérique du Drac », « monde onirique »), et poétique. Le développement linéaire du *Pouèmo* était lui-même associé à la *desciso* des marinières au fil du fleuve, mais il prenait aussi sa profondeur dans les strates du temps long de l'Histoire, des mythologies et croyances populaires.
- La lecture du sujet devait amener à la problématisation personnelle de la composition littéraire autour de la question de l'espace. Si le jury n'attendait pas des candidats un traitement exhaustif de cette question, il espérait cependant trouver dans les copies une réflexion organisée à partir de cette problématique, avec des idées logiquement corrélées les unes aux autres, présentées avec une précision témoignant d'une lecture fine de l'œuvre à la lumière de la fonction et des figures – réelles et / ou symboliques – de l'espace.

En cela, le respect d'une méthode claire est là aussi fondamental. Ainsi le jury attendait-il

- une introduction comprenant mise en perspective et présentation du sujet, définition d'une problématique et proposition d'un plan suffisamment clair. La fonction de ce plan devait être de guider le lecteur dans la suite de sa lecture. La notion d'espace et la manière dont les propos de Céline Magrini déclinaient cette notion étaient suffisamment lisibles pour permettre le travail de problématisation ;
- un développement en deux ou trois parties. Le jury n'attendait pas forcément un plan canonique en trois parties, dès lors que la troisième partie ne se justifiait pas par un élan permettant de dépasser les deux premières ;
  - o chaque grande partie doit être nettement délimitée par un saut de ligne. Chaque sous-partie doit commencer par un alinéa marquant l'avancée de l'argumentation.
  - o Mais le jury attendait aussi la présence de connecteurs logiques d'un paragraphe à l'autre, comme il attendait, évidemment, une phrase de transition d'une partie à l'autre. Les candidats à une agrégation interne, eux-mêmes correcteurs de copies, nous l'avons déjà dit, doivent savoir l'importance qu'il y a à guider le correcteur dans la typographie et dans la rédaction.
  - o Par ailleurs, il s'avère que l'entraînement à l'exercice de structuration de la pensée constitue un moyen utile d'auto-vérification de la cohérence de celle-ci. Autrement dit, l'absence de connecteurs logiques et de phrases de transition, est peut-être le signe d'une pensée désordonnée.
  - o Les citations doivent être mises en exergue par des guillemets ; il est également important d'en donner les références aussi précises que possible.
  - o La mise en exergue par un paragraphe détaché par rapport au corps du texte des citations longues – de plus de deux vers – doit donner à l'extrait cité toute sa dimension dans la dynamique argumentative.
- Bien entendu, le jury attendait une conclusion dont la fonction est de clore l'étude, d'en rappeler les enjeux littéraires – formes et fonctions des espaces du *Pouèmo* tels que synthétisés par le fleuve –. En cela, la conclusion doit constituer une réponse à la problématique dégagée dans l'introduction.

Il est toujours utile, à ce stade, d'élargir la problématique, par exemple à la place des espaces – et du Rhône en particulier – dans l'ensemble de l'œuvre mistralienne, en prenant garde, toutefois, de ne pas le faire de façon trop artificielle : d'une manière

générale, les digressions lorsqu'elles sont en excès, apparaissent souvent destinées à masquer des ignorances, et aboutissent à l'effet contraire de celui escompté. Mais on pouvait, de façon plus pertinente, comme y invitait la question posée par le sujet, proposer d'autres traitements de la question de l'espace dans le seul *Pouèmo* :

- De chaque côté du fleuve, le poème dessine d'autres espaces, ceux des rives, dans la pluralité géographique dessinée au fur et à mesure de la *desciso*, ces espaces que les cris des mariniers, appuyés sur la mémoire historique, nomment « Empèri » et « Reiaume ».
- Ces espaces ouvrent sur des profondeurs historiques, celles d'« Empèri » et de « Reiaume » au premier chef, mais aussi, au fur et à mesure des « digressions » du narrateur, celles des villes traversées, de leurs forteresses, de leurs possédants.

### **2.3- Quelques remarques sur les copies**

Les copies qui révélaient un travail sérieux sur l'œuvre au programme, ont interrogé le sujet, bâti une problématique cohérente et l'ont développée de manière argumentée et illustrée ont eu évidemment les meilleures notes.

Notons à l'inverse que les quelques copies qui ont obtenu des notes inférieures à 6 témoignaient

- soit d'un traitement superficiel de la question posée : se contenter de 4 à 5 pages manuscrites, pour un devoir d'agrégation, ne peut aboutir ni à traiter en profondeur la problématique proposée, ni à rendre compte d'une connaissance fine de l'œuvre ;
- soit d'une ignorance évidente de l'œuvre au programme : cela a été le cas d'une copie qui était essentiellement bâtie à partir de la lecture de... *Mirèio* ;
- soit d'une confusion sur l'objet de l'exercice : le jury n'attendait pas une profession de foi occitaniste, ce qu'a visiblement cru l'auteur d'une copie qui a évoqué l'opposition entre le Rhône et la Seine et présenté le « reiaume de la nuèch » comme le « reiaume de l'occitan ».

Au-delà de ce caractère superficiel, le jury a regretté les défauts suivants :

- une introduction tellement longue qu'elle remplaçait une partie du développement. Les candidats doivent veiller à un équilibre, qui doit aussi être perceptible visuellement sur la copie, entre les trois grands moments de la composition ;
- une introduction qui oublie littéralement la citation à commenter et qui la remplace par un long développement sur la pensée de Braudel, donnant l'impression que cet historien serait le centre de la composition ;
- un développement qui « raconte » l'œuvre mistralienne, mais qui ne cite pas clairement le texte ou qui, à défaut, ne propose aucune allusion précise à celui-ci ;
- un développement parfois touffu, constitué de trop de petits paragraphes qui émiettent la pensée. À l'inverse, un développement apparaissant comme un seul bloc ne permet pas de suivre les étapes du développement réel de cette pensée ;
- des erreurs factuelles malheureuses (Prix Nobel en 1859, ou en 1907 ; prix attribué à *Mirèio* – alors qu'il l'a été à l'ensemble de l'œuvre –, mort de Mistral en 1904...) ;
- la limitation de la notion d'espace à ses dimensions sociales et économiques alors même que le sujet en développait les harmoniques onirique, mythologique, symbolique, poétique...
- un développement qui ne suivait pas le plan annoncé ;
- une conclusion qui se contentait d'être un résumé de la copie, même si la présence, à ce stade, d'un rappel de la problématique et des tentatives de résolution que le candidat en a données, est considérée comme une marque de cohérence et comme



le signe que la pensée ne s'est pas perdue en chemin. Toutefois, l'élargissement dont il a été question plus haut est apparu, lorsqu'il était présent, comme la preuve d'une hauteur de vue de la part du candidat.

Nous ne citerons pas toutes les coquilles ou erreurs orthographiques, malgré tout assez peu nombreuses et qui dénotent une maîtrise globale de la langue de travail – et ce pour l'ensemble des copies corrigées, en dehors de la plus mauvaise copie qui cumulait d'ailleurs d'énormes erreurs de langue, une pensée confuse et une ignorance évidente de l'œuvre. Nous nous contenterons de quelques remarques : « montrer » se traduit par « mostrar » et pas par « montrar » ; « enlever » (quelqu'un) se dit en occitan « raubar ».

En revanche, le jury a pu noter un assez grand nombre de points illustrant la capacité d'intelligence des candidats avec le texte, le sujet, et leurs enjeux :

- une bonne connaissance du texte, des citations précises et bien référencées ;
- des parties de développement équilibrées et jouant sur les paradigmes de l'œuvre (linéaire / cyclique ; surface / fond ; monde nocturne / monde diurne ; réalisme / onirisme ; Histoire / mythologie ; Nord / Sud ; etc.) et les personnages qui l'animent – avec une lecture symbolique des jeux sur les signifiants. Ainsi le jury a-t-il apprécié de trouver dans une bonne copie un rapprochement intéressant entre le nom de Jan Rocho et le rocher - « rocàs » en occitan, le nom du Caburle a quant à lui suscité deux hypothèses de rapprochements possibles :
  - o avec le verbe « cabussar » (qui signifie « plonger » mais aussi « échouer » ;
  - o avec le terme d'occitan gascon « caburlat », qui signifie « têtard » et s'oppose ainsi au « Crocodile » : de bons paragraphes ont en effet été écrits sur la dissémination dans l'œuvre des désignants reptiliens, comme au sujet de l'Angloro ou du Drac.

La présence d'élargissements culturels efficaces et discrets : si les digressions trop nombreuses et peu justifiées ne pouvaient que desservir la réflexion, en revanche, le jury a apprécié dans les bonnes copies, au-delà de l'examen rigoureux et précis de l'espace dans le *Pouèmo*, une capacité à mettre en relation l'œuvre mistralienne avec un contexte littéraire – Balaguer, Rudel, Lamartine, Novalis, Virgile, Tibulle, Roqueta, D'Arbaud, Delavoüet, Mallarmé... – ou culturel – Courbet, Debussy... – plus large. Cette mise en relation devait être faite de manière cohérente, explicite et non artificielle, toujours au profit de la lecture profonde du texte.

Parmi les richesses rencontrées dans les copies, le jury a apprécié, par exemple, la réflexion sur l'espace de la création poétique : un poème « coma una carta que se deplèga », a ainsi noté un candidat, ou encore les aspects « pédagogiques » du texte conçu par Mistral pour une transmission de l'Histoire et de la mythologie populaire provençales.

Voici quelques formules suscitées par le sujet et employées par les candidats qui ont été appréciées par le jury : un « espaci miralh » ; un « portulan fantastic » ; « la fòrma del flume que sembla la quita fòrma del Drac » ; la lecture de micro-éléments qui animent l'économie globale de l'œuvre : « la *Fount de Tourno* : sol moment ont se veson amassa solelh e luna » ; « lo tresen espaci qu'es lo de la paraula » ; « lo *Pouèmo* coma una geopoetica »...

## 2.4- Éléments de problématisation - exemple de plan possible

La citation qui servait de support au sujet était à l'évidence bâtie sur une binarité qui devait forcément apparaître comme l'élément-clé de la problématique induite. Cette binarité s'imposait dès le début par l'expression imagée « de l'autre côté du miroir » et par l'emploi du terme « corollaire » qui présentait cette binarité plus comme une complémentarité que comme une opposition. Le développement devait donc dégager ses diverses harmoniques, dans l'espace du fleuve comme dans les relations entretenues avec celui-ci, par les différents personnages du *Pouèmo* dont, évidemment, ceux que la citation mettait en lumière.

On trouvera ci-après quelques éléments – non limitatifs cependant – suggérés au jury par la lecture du sujet.

- 1- Le fleuve est l'espace même d'une bipolarité ; il est tour à tour, dans *Lou Pouèmo d'ou Rose*, éclairé par la lune et le soleil, il est monde diurne et monde nocturne. La belle expression employée par Céline Magrini, « de l'autre côté du miroir » - métaphore du fleuve, rend compte de cette ambiguïté entre surface et profondeurs. Par ailleurs, depuis Héraclite et la pensée présocratique, l'ambivalence du fleuve fait partie de ces *topoi* qui témoignent de la complexité du réel : le fleuve est à la fois toujours là et jamais le même, infiniment mouvant et pourtant objectivement immuable. Entre la *desciso* et la *remounto*, le fleuve se métamorphose, d'abord lieu des énergies et des enthousiasmes conquérants avant de devenir lieu de la fin et de l'abandon, lors de la *mauparado*.  
Mais le fleuve est aussi, selon une des métaphores obsédantes mistraliennes telles que décrites par le psychocritique Charles Mauron, « amiradou » – lieu point de vue d'où l'on contemple les lointains : c'est depuis le Caburle descendant le fleuve que le narrateur observe et décrit les rives de celui-ci – élargissement spatial – tout en racontant l'Histoire des lieux traversés : élargissement temporel.
- 2- La bipolarité du fleuve est aussi celle des êtres qu'il croise ou qu'il transporte : ainsi dessine-t-il, entre les espaces des hommes et les espaces du Drac, deux mondes en contrepoint : Réalité / féerie – onirisme ; Hommes / Drac - Surface/ profondeur - Lune / Soleil – nuit / jour.
- 3- En réalité, cette binarité apparente n'est qu'un aspect d'une complémentarité et d'une complexité des espaces qui se retrouve dans le rapport que les personnages entretiennent avec eux. Certes, les marinières apparaissent liés à la surface du fleuve, alors que les profondeurs de celui-ci leur sont inaccessibles ou interdites (impossibilité pour Jan Rocho de sauver le Prince et l'Angloro, impossibilité pour les marinières d'accéder au trésor des Vénitiennes enseveli)... Mais d'autres personnages apparaissent aussi totalement ambivalents :
  - l'Angloro, quittant la hutte familiale pour plonger dans le fleuve, attirée aussi bien par le soleil que par l'éclairage lunaire, se livrant à un travail concret précisément décrit par Mistral aussi bien qu'à des étirements hallucinés avec le fleuve ? avec le Drac ?
  - Lou Drac / lou princi, sont-ils deux « personnages » différents ? ou comme le croit l'Angloro, un seul et même être ?
  - Plus secondaires, les Vénitiennes : elles font partie des êtres de la surface du fleuve qui font aussi commerce avec les profondeurs.Tous ces personnages peuvent passer d'un espace à l'autre, ils participent à la fois de l'ombre et de la lumière, du rêve et du réel, de l'invention onirique et de la réalité, du conscient et de l'inconscient, de l'Histoire et du mythe...

### III. Traduction

#### 1. Thème

##### 1.1- Analyse du thème

Le texte proposé à la traduction est tiré de la *Symphonie pastorale*, roman d'André Gide publié en 1919 et dont l'action se déroule au tournant des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. C'est un texte de prose, de langue soutenue, tendant à la neutralité et qui ne s'en dément, de manière très discrète, que dans des traits d'humour (ainsi la légère emphase de la métaphore biblique « jardin de vertus » appliquée par le narrateur à sa femme) et dans les dialogues. Il fallait dans la traduction tendre vers la même neutralité, la même parcimonie dans les effets. On verra que l'emploi des temps dans un texte relativement moderne comme celui-ci, et malgré sa tenue élevée, n'est pas celui d'un texte français du XIX<sup>ème</sup> siècle et qu'il faut mettre plus de distance entre le système temporel du français et celui de l'occitan que pour un texte plus ancien. L'écart est toutefois encore moindre qu'il ne pourrait l'être dans un texte plus contemporain, même non transgressif. Cela étant dit pour rappeler que sur la question importante de l'emploi des temps, il faut se fonder sur l'analyse des fonctions textuelles (récit, discours) et des valeurs temporelles et aspectuelles des formes, plutôt que sur une transposition mécanique de l'original.

Les copies ont été bonnes dans l'ensemble. La moyenne est de 5,24 sur 8 et la médiane de 5,6. On peut donc se réjouir de la qualité globale de la langue des candidats.

Le texte proposé présentait des difficultés de **lexique** - non pas que le texte contînt des mots rares ou techniques - qui résultaient de la complexité et de la précision de certaines évocations.

C'est le cas de ce qui touche au mouvement. L'expression *Arrachée pour la première fois ...* pouvait être traduite littéralement et l'image conservée : *Desrabada pel primèr còp ...* ou *Arrancada ...* mais il ne fallait pas confondre *arrancar* qui a bien le sens d'*arracher* et *arracar* qui signifie *soutirer* et dans un second sens, issu de *racar*, *puer*. Il fallait exprimer différemment deux mouvements de même direction et qui tous deux marquent un abandon : *elle se laissa crouler à terre, elle s'était laissé glisser au bas du siège*. Le verbe *crotlar* allait très bien en occitan pour traduire *crouler*. On pouvait retenir d'autres solutions comme *abausar* ou *desrunar*. Il fallait éviter des verbes comme *embolnar* ou *derrocar* qui suggèrent la brutalité ou la fragmentation. *Glisser* est plus doux que *crouler*. *Lisar* est une bonne solution qui garde la connotation de douceur (pensons à l'adj. *lis*, *-a*) plus que *resquilhar* ou *escarlimpar* par exemple qui tirent plus du côté de la glissade accidentelle et de la chute. Dans le même champ on avait l'expression *ses genoux fléchissaient sous elle*. Plutôt que *se plegavan* l'occitan utilise des dérivés d'adjectifs signifiant *faible* pour exprimer cette idée que *les jambes ne vous portent plus* : *los genolhs li feblavan / flacavan* (sur *feble* ou *flac*).

Le texte offre un autre cas d'expressions sémantiquement très proches : *lorsqu'elle put s'accroupir* et [elle] *avait fait tout le trajet blottie à mes pieds*. *S'accroupir* et *se blottir* décrivent des positions voisines. *Accroupir* est plus neutre, descriptif tandis que *blottir* suggère une recherche de protection. On peut ajouter *accotée au manteau de la cheminée* qui exprime d'abord une idée d'appui, mais peut impliquer que le corps soit

ramassé sur lui-même. Le premier point est qu'il fallait en occitan varier l'expression et choisir des formes de connotation voisine. *Acorbairar* ou *acoatar* pouvaient évoquer la seule position comme *accroupir*. Une forme comme *acoconar*, *arremicolar* ou *refaudir* rendait mieux la nuance de protection recherchée que comporte *blottir*. *Arrucar* aurait pu faire aussi l'affaire, mais on pouvait le retenir pour *accoter* (pour lequel *acotar* allait bien, mais évoque en occitan la *còta* - la *cale* en français - et une vision plus extérieure et descriptive que le français *accoter*).

Le domaine de la psychologie présentait aussi des difficultés. Le *souci*, en occitan, ce peut être *lo lagui*, *lo sopic*, *lo chepic*... Mais ces termes décrivent un état de souffrance intérieure, de malaise alors que *le souci de la vérité* évoque une tension positive, et non une souffrance. Dans ce sens il valait mieux *lo pensament* qui évoque le fait d'avoir l'esprit occupé par quelque chose et peut donc, comme le français *souci* désigner, pris absolument, un malaise intérieur ou, avec un complément, l'attention portée à quelque chose. Il fallait trouver une traduction mesurée de *décontenancé* qui ne peut pas être rendu par *estabosit* ou *espantat* qui évoquent un bouleversement ou sont hyperboliques. Des solutions possibles étaient *desalbirat*, qui a perdu son *albira*, sa capacité à juger, ou *desaseimat*, qui ne peut utiliser son *èime*, terme à peu près synonyme d'*albira*. *Être surpris* ce n'est pas ici *être étonné* : le verbe *surprendre* est pris dans son sens étymologique de « prendre sur le fait, au dépourvu ». On pouvait faire de même en occitan en gardant *èsser susprés* ou avoir recours à un verbe plus spécialisé comme *èsser subtat*. *Sa raison sans cesse lutte et souvent l'emporte contre son cœur...* : *l'emporter* est une construction figée contenant un pronom (« le » n'y est pas référenciel, c'est une sorte d'euphémisme pour « emporter le morceau »). En occitan, faute de l'idiotisme équivalent, il fallait expliciter en *pren l'avantatge*, ou utiliser *sobrança* de *sobrançar*, devenir *sobran*, « supérieur ». Le verbe *ganhar* était un peu faible et *véncer* ou *subvénçer* trop connotés d'héroïsme. La forme *bouche bée* ne posait pas de problèmes dans la mesure où *badar*, *béer* est vivant en occitan tandis que *bée* est isolé dans l'expression figée *bouche bée*. On pouvait tourner par *boca badada*, locution adverbiale, ou construire *bocabadats* avec un adjectif composé d'un type courant en occitan (*cambalong*, *naslevat*...).

Parfois les questions de lexique rejoignent des questions de stylistique. Ainsi le *fâcheux accueil* que sa femme fait au narrateur est un euphémisme pour ne pas dire *désagréable* ou *pénible*, rendu possible par l'affaiblissement du sens du mot *fâcheux*. En occitan *fastigós* qui est le cognat étymologique de *fâcheux* marque le dégoût ou l'ennui ce qui ne convenait pas ici. La forme paronymique *faissós* évoque un poids écrasant et donc manque l'effet d'euphémisme. On peut choisir *paure aculhiment*, *paure* étant une solution euphémistique occitane fréquente pour « mauvais ». Ainsi, dans *Ramonet* de Francés de Corteta, Alís évoque-t-elle « Lo *paure* entendement d'un òme de vòstre atge ! » pour dire à Jacmòt qu'elle le trouve stupide au dernier degré. Joan l'An-pres parle de « *paure caminàs* » (pauvre grand chemin) pour désigner d'impraticables sentiers de garrigue.

La comparaison de la femme du narrateur (la *molhèr* semble plus soutenu et convenable dans ce cas que *femna* correct néanmoins) à un *jardin de vertus* utilise une expression imagée ou l'ironie pointée sous l'hyperbole de l'époux pasteur. Elle transpose le latin « Hortus virtutum » qui doit lui-même reprendre des antécédents hébreux et a des correspondants coraniques arabes. Cela conduisait à conserver *òrt* qu'en dépit de certaines suggestions il n'y a pas de raison (autres que diglossiques) de réserver au légume. Godolin parle d' « *òrt de plasença* ». Et on peut au besoin distinguer cet « *òrt de plasença* » (jardin d'agrément) de « l'*òrt de sopa* » (le potager). On pouvait aussi penser au *vergièr*, jardin clos des *novèlas* ou des allégories médiévales. *Être stylé* a vieilli en français, au sens qu'il a dans le texte de « formé, éduqué », presque « dressé ». Une locution comme *donar lo plec* en traduit assez bien le sens.

Des mots concrets peuvent aussi poser problème à leur manière. Le *foyer* évoqué dans la première phrase n'est pas une partie de la cheminée dont il sera question plus loin. C'est une façon métonymique établie de parler de son domicile. Parler de *fogal* ou de *lar* ne convenait donc pas et il fallait tourner par *a l'ostal*, ou *a casa*, ou *a la maison*. L'expression *la vieille, accotée au manteau de la cheminée* pose un autre problème de rapport au monde concret. Un texte littéraire n'est pas un document technique ou un ethnotexte. Les mots y vivent parfois une vie indépendante de leur référent matériel. On sait que les asphodèles (*las alapedas*) sont parfumés dans la *Légende des siècles* mais non dans le monde réel, de même les cistes chez Maupassant. Le manteau d'une cheminée est la partie qui recouvre la cheminée et à laquelle il est difficile de s'appuyer surtout en étant accroupie. Il faut supposer que Gide donne à ce manteau le sens de partie postérieure de la cheminée derrière l'âtre que l'on peut désigner par *paredon* ou *trufet*. Le choix est difficile ensuite : faut-il être réaliste établir *paredon*, ou littéral et s'en tenir à *mantèl* ? La question se poserait d'avantage s'il s'agissait de publier une traduction de Gide, pour une traduction de concours elle peut rester ouverte.

Concernant la question de l'emploi des temps, rappelons que son point décisif, c'est la traduction du passé composé français. Le passé simple français vaut à peu près toujours un prétérit occitan, mais même dans des textes de langue tout à fait soutenue le passé composé occupe des emplois de temps narratif perfectif où il est plus naturel en occitan d'utiliser un prétérit. Dans le dialogue, dans ces interruptions de discours qui rompent le récit, le passé composé est de règle en occitan comme en français : *De quoi encore est-ce que tu as été te charger ? - De qué mai t'ès anat cargar ?* En revanche, les passés composés internes au récit (*j'ai commencé par faire sortir les enfants, qui se tenaient là, bouche bée ; Seule ma chère petite Charlotte a commencé de danser et de battre les mains quand elle a compris que quelque chose de nouveau, quelque chose de vivant allait sortir de la voiture.*) se transposent naturellement par des prétérits (*Coma cada còp que cal que nos expliquem totes dos, çò primièr que faguèri foguèt de far sortir los mainatges, qu'èran aquí bocabadats, plens d'interrogacion e de suspresa. - Sola ma cara pichòta Carlòta comencèt de dançar e picar de las mans quand comprenguèt que quicòm de nòu, quicòm de viu anava sortir de la veitura.*) Le voisinage des imparfaits (*se tenaient ; allait sortir*) garanti que l'on est bien dans le récit et que Gide sacrifie les passés simples classiques à la naturalité de son style. S'il évite le passé simple, l'auteur ne bronche pas devant le subjonctif imparfait qui passe sans difficulté en occitan : *ni ma femme, ni les enfants ne savaient encore qu'ils eussent affaire à une aveugle - ni ma molhèr ni los mainatges sabían pas que se tractèsse d'una òrba.*

Le texte donnait l'occasion d'utiliser le passé surcomposé occitan qui exprime l'expérience à la répétition imprécise : *même dans les moments difficiles qu'il nous est arrivé parfois de traverser* se rend exactement par *e quitament dins los moments mai dificils qu'avèm agut traversats*. Gide dit *a commencé de danser*. Le français dit plus ordinairement « commencé à danser ». C'est peut-être le substrat montpelliérain ou uzétien de l'auteur qui affleure ici. En occitan *començar de* est la construction la plus fréquente et celle qui se diffuse. Dans de nombreuses langues il est impossible de séparer une proposition relative du nom qu'elle qualifie. Le français (dans ses registres soutenus dont c'est un trait sensible) peut le faire : *Ma femme cependant m'aidait, dont le mouvement le plus naturel est toujours le meilleur*. En occitan « dont » est sorti de l'usage et on utilise « que » suivi d'un pronom présomptif ce qui donne : *Ma molhèr totun m'ajudava, que son movement natural es sempre lo melhor ; mas sa rason lucha de longa e sovent pren l'avantatge contra son còr*. La reprise pronominale est assurée par l'adjectif possessif qui vaut préposition et pronom (« lo movement d'ela »). Le résultat se lit spontanément en occitan comme une circonstancielle causale introduite par « que ». L'écart pour le sens n'est pas grand et on peut l'assumer. Sinon il faut inverser : *Totun m'ajudava ma femna que son movement mai natural ...*

La phrase : *je n'ai pu douter un seul instant de la qualité de son cœur* présente la négation « ne » non suivie de pas. Le français en garde la possibilité dans un certain nombre de formes plus ou moins figées : « je ne sais », « j'en ose »... On n'a pas affaire ici à un cas de ce genre, puisque *un seul instant* joue le rôle du minimiseur dont la forme générale et sémantiquement non marquée est « pas ». En occitan on traduira naturellement par *poguèri pas dobtar ni per un moment de la qualitat de son còr*. Dialectologiquement, une petite aire occitane (pyrénéenne) conserve une négation de base à un élément préverbal « non canti » ou « ne canti ». Un ensemble de parlers occidentaux (gascons ou limousins) ont une négation à deux termes comme le français : « ne canti pas ». Parfois le premier terme ne s'utilise que devant voyelle « canti pas » mais « n'ai pas cantat ». Il n'est pas déraisonnable de considérer la négation par le seul « pas » postverbal comme la négation normale de l'occitan moderne. Comme le français a des cas d'usage de « ne » préverbal seul, tous les parlers occitans emploient parfois « non » préverbal seul : « non sai », « mai que non creses », « qual non mòstra non vend »... La généralisation de « non » seul donne un aspect fortement artificiel aux textes ainsi rédigés, qu'il s'agisse de traductions ou de dissertations. Ajoutons que cette pratique repose sur l'idée implicite que l'emploi de la négation « pas » serait qu'un fait d'interférence superficielle avec le français, ce qui est au moins une simplification de la réalité linguistique.

Pour conclure, la phrase *Sa charité même est réglée comme si l'amour était un trésor épuisable*. sera l'occasion d'évoquer un autre problème de norme et de standard et de répéter un conseil banal mais utile aux candidats. La phrase comporte la forme « même » dont on sait que les parlers occitans populaires ont généralement perdu l'équivalent autochtone au profit d'un emprunt au français « même » ou « mèma ». Seuls quelques parlers gascons conservent une forme de type « medish ». L'usage occitan normé et l'usage éduqué commun a recours à la forme « meteis » (selon la norme alibertine, la norme mistralienne valide l'emprunt « même »). On pouvait ici recourir à *meteis* pour traduire *sa charité même* où *même* adjectif produit (comme peut le faire « même » adverbe) le sens « d'inclusion contre l'attente » : on s'attendrait à ce que si un type d'acte doit échapper à la régulation stricte qu'impose la conception du devoir de la femme du pasteur ce serait la charité, mais la règle s'applique dans ce cas-là aussi : *sa meteissa caritat* ou *sa caritat meteissa*. On pouvait recourir à un tour vivant aussi dans la langue populaire en recourant à « quite, quita » adj. ou « quitament » adv. qui peuvent rendre justement ce sens « d'inclusion contre l'attente » de « même ». En revanche pour l'identité il faut recourir à « meteis » ou à « parièr » (« aqueles dos libres son los meteisses / los parièrs ») et pour l'ipséité à *meiteis* ou à rien (« o ai fach ieu meteis, o ai fach ieu »).

Le conseil banal pour finir. Il faut lire de près le texte à traduire, traduire selon le sens et non en réagissant immédiatement au mot. C'est sans doute la traduction « au réflexe » qui a produit dans tant de copie la substitution de *inagotable* (inépuisable, adjectif fréquent) à *agotable* (épuisable, que l'on peut épuiser).

## 1.2- Proposition de corrigé du thème

Ai per tròp lo pensament de la vertat per dire pas lo paure aculhiment que me calguèt endurar en me'n tornant a l'ostal. Ma molhèr es un vergièr de vertuts ; e quitament dins los moments dificils qu'avèm agut traversats, jamai poguèri pas dobtar ni per un moment de la qualitat de son còr ; mas sa caritat naturala aima pas d'èsser subtada. Es una persona d'òrdre que tant se saupriá mal d'anar delai coma de demorar deçai del dever. Sa quita caritat es reglada coma se l'amor foguèsse un tresaur agotable. Aquí lo sol punt de contèsta entre nosautres dos...

Sa premièira pensada, quand me vegèt tornar aquel vèspre amb la pichòta, li escapèt amb aquel crit:

« De qué mai t'ès encara anat cargar? »

Coma cada còp que cal que nos expliquem totes dos, çò primièr que faguèri foguèt de far sortir los mainatges, qu'èran aquí bocabadats, plens d'interrogacion e de suspresa. A ! coma èra luènh aquel aculhiment del qu'aguèsse pogut desirar. Sola ma cara pichòta Carlòta comencèt de dançar e picar de las mans quand compreguèt que quicòm de nòu, quicòm de viu anava sortir de la veitura. Mas las autras, que sa maire li a ja donat lo plec, l'an aguda lèu refregida e li an fach prene lo pas. I aguèt un moment de grand trebolici. E sens saber ni ma molhèr, ni los mainatges que se tractèsse d'una òrba, se podían pas explicar l'atencion extrema que preniái per guidar sos passes. Foguèri ieu meteís tot desalbirat pels gemiments bijarres que la paura despoderada comencèt de traire tre que ma man abandonèt la siá, qu'aviái tenguda tot lo temps del viatge. Sos crits aviái pas res d'uman ; auriatz dich la jangolada d'un cadèl. Desrabada pel primièr còp al cercle estrech de sensacions acostumadas que fasián tot son univèrs, los genolhs li flacavan jol còrs ; mas quand butèri una cadieira cap a ela, se laissèt crotlar pel sòl, coma una que se sap pas sèire ; alavetz la menèri entrò lo fogal, e ela tornèt prene un pauc de calma un còp que se poguèt acorbairar, dins la posicion ont l'aviái vista primièr al pè del fogal de la vièlha, arrucada al paredon de la cheminièira. Ja dins la veitura s'èra laissada lisar al pè de son sèti e aviái fach tot lo camin acoconada a mos pès. Ma molhèr totun m'ajudava, que son movement natural es sempre lo melhor ; mas sa rason lucha de longa e sovent pren l'avantatge contra son còr.

« De qu'as idèa de far amb aquò? » ela me tornèt demandar, la pichòta un còp installada.

André Gide, *La Symphonie pastorale*, 1919, Gallimard

### 1.3- Question de grammaire sur le thème

La question posée pour cette partie de l'épreuve était :

« Vous expliquerez votre traduction des trois segments soulignés »

**Ces segments étaient :** a) on eût dit ; b) comme quelqu'un qui ne saurait pas s'asseoir ; c) elle s'était laissé glisser au bas du siège

Les trois segments proposés ne se prêtaient pas une analyse synthétique. On était donc conduit à les traiter séparément.

a) La séquence « **on eût dit** » posait le problème général de l'expression de l'indéfini et celui d'une locution particulière et idiomatique (la présence de « dire » dans « on dirait » ou « on eût dit » est très estompée). Pour exprimer l'indéfini, le français a recours massivement à « on » alors que l'occitan utilise trois solutions principales « se » + pers. du sing., la troisième personne du pluriel et « (l')òm ». On admet généralement que « se » est neutre par rapport à l'inclusion du locuteur dans le groupe d'individu que l'indéfini évoque, que « òm » inclut le locuteur et que la troisième personne du pluriel l'exclut. Cela est vrai du moins pour les parlers qui utilisent « òm ». En gascon on trouve des emplois de la troisième personne du pluriel qui incluent implicitement le locuteur. Un point important pour la traduction est qu'en français, outre son emploi indéfini, « on » dans l'usage courant remplace « nous ». Il faut donc toujours s'assurer que « on » n'est pas une première personne du pluriel déguisée qu'il

faut traduire par une première personne du pluriel en occitan : « on a gagné » ne peut être que « avèm ganhat ». Ce n'est pas le cas ici. Le narrateur ne veut pas dire comment les cris de la jeune fille aveugle sont perçus par lui et sa famille, mais à quoi ils ressemblent objectivement. Il était donc exclu de traduire par « auriam dich » ou « aguèssem dich ». La forme n'est pas une première personne du pluriel, c'est bien un indéfini, mais le locuteur n'est pas exclu de cette indéfinition. La solution « òm » n'est donc pas interdite par principe. Non plus que « aurén dit » avec une troisième personne du pluriel dans une version gasconne. La construction avec « se », bien qu'imaginable, « se seriá dich / se foguèsse dich » est tout à fait incongrue. Cela tient à l'idiomaticité de la formule.

En fait l'occitan a deux solutions naturellement équivalentes à la construction française « on dirait ». Une solution fait aussi usage de « dire » mais à la seconde personne du pluriel à valeur indéfinie, qui est un des possibilités mineures pour dire l'indéfini : « diriatz ». Ainsi dans cette locution citée par Mistral pour suggérer la commission d'un forfait particulièrement noir : « dirias qu'ai rauba la bugado di capouchin » (diriatz qu'ai raubat la bugada deis capochins). Cela donne pour « on eût dit » : « aguèssetz dich » avec un subjonctif imparfait parfaitement naturel en occitan ici.

L'autre solution qui vaut « on dirait » est l'emploi de « sembla ». Toujours dans le *Tresor dóu Felibrige* on trouve entre autres cette formule traduite par « on dirait qu'on te paie pour ça » : « sembla que te pagan per aquò ». On pouvait donc tout à fait traduire par « semblava los jangols d'un cadèl ».

b) La proposition « comme quelqu'un qui ne saurait pas s'asseoir » pose un problème de pronom indéfini et aussi la question de l'expression de l'irréel du présent. Pour l'indéfini « quelqu'un » est tout à fait possible ici et « coma quelqu'un que ... » est parfaitement grammatical. Il est cependant plus idiomatique de recourir au pronom « un » quand l'indéfini est suivi d'une relative : « coma un que ... ». Pour l'irréel du présent l'occitan peut utiliser le conditionnel comme le français ou recourir au subjonctif imparfait : « coma un que se saupriá pas / que se saupèsse pas sèire ». Notons que la montée du clitique (*se saupriá sèire* plutôt que *saupriá se sèire*) n'est pas généralisée dans les parlers occitans mais qu'il n'est pas mauvais de la pratiquer toujours dans un souci d'idiomaticité.

c) La phrase qu'il fallait analyser en troisième lieu était « elle s'était laissé glisser au bas du siège. » À part le problème lexical de « glisser » déjà traité dans le commentaire de la traduction, et celui de « au bas du siège » qui peut être « aval de son sèti » qui insiste sur le mouvement ou « al pè / al bas del sèti » qui enregistre statiquement le point d'arrivée, se posait ici la question de l'accord du participe passé. Celui-ci est un phénomène assez variable en occitan entre des parlers qui le pratiquent de manière minimale et d'autres qui le pratiquent de manière intensive. Le minimum d'accord c'est l'accord avec l'auxiliaire « èsser » : « Maria es venguda » est panoccitan. Avec « aver » l'accord se fait partout si l'objet est un pronom personnel conjoint ou clitique : « Aquela joventa, l'avèm aculhida » est aussi panoccitan (modulo la morphologie ou le lexique local). L'accord maximal s'applique aussi bien avec un objet nominal postverbal « avèm manjada la sopa », même dans de constructions idiomatiques « avèm aguda paura »... Une particularité de l'occitan qu'il a transmise au français régional des pays d'oc, est l'accord du participe avec l'objet pronominal dans les constructions factitives : *las ai fachas venir, los avèm laissats escapar*... Il fallait donc ici « s'èra laissada lisar... »



## 2. Version

### 2.1- Analyse de la version

La version proposée était tirée d'un texte que René Nelli et René Lavaud, dans leur anthologie<sup>1</sup>, ont intitulé : « Le roman spirituel de Barlaam et Josaphat ». Ce texte est une version christianisée de la vie du Bouddha ou plus exactement d'un Bodhisattva. Le texte bouddhique en sanskrit a connu de nombreuses adaptations manichéennes, musulmanes et chrétiennes, parmi lesquelles la version occitane d'où est tiré le texte à traduire. Elle date du XIV<sup>e</sup> siècle et est rédigée en prose. La langue du texte utilise le système casuel classique de l'occitan médiéval et présente une morphologie et une syntaxe dans les standards du temps.

Le texte présentait une première partie narrative, qui propose l'apologue d'une cité qui se donne chaque année un nouveau roi pour s'en débarrasser ensuite au bout d'un an de règne, en le déportant dans une île sans ressources. L'apologue raconte aussi comment un de ces rois d'occasion, plus avisé que ses prédécesseurs parvient à anticiper sa déportation et en prévenir les désagréments en faisant passer dans l'île de son exil les moyens d'y vivre agréablement. Une deuxième partie propose une interprétation de l'apologue. Comme le roi temporaire prévoyant, le sage conseille à son disciple de préparer en cette vie terrestre sa vie dans l'au-delà.

Le texte par son double aspect narratif et didactique n'était pas particulièrement difficile. Les passages délicats l'étaient sans doute à cause des imperfections du manuscrit unique qui n'ont pu être amendées. Il va sans dire que les propositions de traduction des passages objectivement délicats ou douteux ont été jugées avec l'ouverture d'esprit qui s'imposait. Les copies ont été de valeur très inégale. L'épreuve a été notée sur 8 comme le thème, deux points étant réservés chaque fois à la grammaire. La note la plus basse est de 3 sur 8. La différence repose clairement sur la possession d'un minimum de connaissance de langue médiévale. Les candidats qui ont appris ce qu'est un cas sujet ou un parfait fort et ont lu quelques textes où ces formes figurent évitent les contresens que font ceux qui se fient à leur intuition et à leur seule connaissance de la langue moderne. C'est l'occasion de rappeler que la langue médiévale fait partie *ni cort ni costièr* du corpus textuel qui fonde la culture occitane aujourd'hui et pour toujours. Un professeur d'occitan doit connaître la langue occitane médiévale. La profondeur et la légitimité de son enseignement en dépendent.

Passons rapidement sur quelques insuffisances qui concernent le français. Les instituteurs se servaient du « patois », pour « cira li boto desoun desdegnous rivau » comme le craignait Frédéric Mistral et entre autres pour que leurs élèves mettent (ou missent, voir ci-dessous) un « -e » final à « pelletée » (*palada*) et non à « santé » (*santat*). Il faut donc éviter de noter « \*cité » la traduction de *ciutat*. En revanche la méthode comparative a ses failles, et malgré « costuma » le français écrit « coutume » et non « coûtume ». On peut en français moderne standard soutenu se passer du subjonctif imparfait. Surtout quand le verbe est défectif aux formes issues du perfectum latin comme c'est le cas de « traire » et de ses composés. Il était donc hasardeux d'imaginer un subjonctif imparfait « \*soustrasse » au verbe « soustraire ». Hasardeux et inutile puisque l'occitan, dans la fin du texte non plus narrative mais explicative et exhortative, on trouve des présents et des passés composés plus naturellement suivis, comme en occitan moderne, d'un subjonctif présent : « E suy ti vengutz demonstrar ... que ti sostragas a la error d'aquest mont », « Et je suis venu t'expliquer (qu'il faut) que tu te soustrais à l'erreur de ce bas monde ».

---

<sup>1</sup> *Les Troubadours*, s.l. : Desclée de Brouwer, 1960 (2 vol.)

Plus discrètement il fallait veiller au niveau de langue en français. Il s'agit d'un texte d'édification, dont de plus les personnages évoluent dans des sphères royales. Rien n'incite à trouver de la familiarité dans la langue du texte. « La mort nos ven » peut se rendre par la « la mort nous advient », « la mort survient », « à mort vient à nous » mais non par : « la mort nous cueille ». « Il fol rei temporal » sont « des rois insensés », « fous » si l'on veut mais ni « idiots » ni « imbéciles ». Le français à ses idiomatismes : on dit « à court terme » ou « à brève échéance », mais « à bref terme » ne passe pas.

Le **lexique** a posé des problèmes de divers ordres. Passe pour « caliginosa » pour lequel on a tout accepté, y compris « caligineux » (sans doute la meilleure solution) étant donné que le mot est à ce jour un hapax de l'occitan médiéval et de l'occitan tout court (il a même échappé au FEW, cf. s.v. CALIGO 'Dunst, Dunkelheit'). C'est un emprunt savant au latin CALIGINOSUS (qui signale une forme de préciosité sinon de pédanterie dans le style du texte médiéval) et le mot signifie 'obscur, ténébreux'. La construction « en terra caliginoza et en tenebras » forme un binôme synonymique, caractéristique de la rhétorique médiévale.

Il y a d'abord des cas de devinette évidente et malheureuse qui font prendre « causer » dans « non trobava manjar ni beure ni vestirs ni *causar* » pour une forme signifiant « parler » (comme « causer » dans les dialectes d'oïl). Il s'agit, comme *manjar*, *beure* et *vestir*, d'un infinitif substantivé *causar* var. graphique de *caussar* (occitan moderne *cauçar*) 'chausser' et donc, substantivé 'chaussure'. On pouvait tourner aussi « de quoi boire, manger, se vêtir, se chausser ». Même supposition manquée pour le verbe « enviam » illustrant la confusion fréquente chez ceux qui apprennent l'occitan (mais qui devrait être absente chez des candidats à l'agrégation) entre *enviar* (formé sur *via* 'la voie', français 'envoyer') et *envejar* (formé sur *enveja* fr. 'envier'). « Enviam » en occitan ancien ou moderne ne peut être que 'nous envoyons'. Signalons aussi une curieuse inversion de glissement sémantique. En français moderne, il y a deux termes usuels « entendre » 'percevoir par le sens de l'ouïe' et « comprendre » 'attribuer à un énoncé le sens que l'émetteur lui a donné'. Le verbe « ouïr » est archaïque et « entendre » au sens de 'comprendre' est limité à des formules figées : « j'entends bien », « y entendre (quelque chose). En occitan, la langue normée tend à maintenir « ausir », forme vivante mais que la pression du français fait souvent remplacer par « entendre » (au sens de percevoir par l'ouïe). Par ailleurs « entendre » et « comprene » s'utilisent conjointement. Mais si « entendre » peut prendre le sens de « ausir », « ausir » ne prend pas celui d'« entendre ». Même si le contexte ne s'opposait pas au sens de « comprendre » on ne pouvait traduire « E cant aquel auzi que en breu de terme lo covenia annar a la illa » par « et quand celui-ci comprit qu'il lui faudrait sou peu aller dans l'île ». Il fallait s'en tenir à « entendit dire », éventuellement « apprit ».

On a trouvé des erreurs sur des mots qui font partie du lexique central de l'occitan médiéval. Ainsi « aondos » avec une chute caractéristique du « v » occitan (issu ici de B latin) devant « o » (cf. *soent*, *Proença*) a sans doute été rapproché de « onta » et traduit par « déshonoré », alors qu'il s'agit de l'équivalent de la forme moderne « abondós » ou « b » a été rétabli comme dans le simple « a(b)ondar » sous influence latine. Le verbe « consirar » fait partie du vocabulaire psychologique de base de l'occitan central. Le texte proposé à la traduction au concours externe de l'an passé commençait par ce vers célèbre « Ab grèu *consire* fau siventés cosent... ». Issu du latin CONSIDERARE il indique la pensée, le souci, la préoccupation : « car saviament si consirava con fezes son afar » Le roi provisoire mais avisé « réfléchit avec sagesse » à la manière de réussir son entreprise. « Considérait » ne peut pas produire le sens voulu en français et « consacrait » est une proposition paronymique arbitraire.

Le verbe « decebre » est aussi un verbe psychologique central de la langue médiévale. La tromperie, la déception (sens étymologique, qui parfois revient en français par le détour de l'anglais) sont des fautes particulièrement graves dans une société fondée sur le serment et

les liens de fidélité. « No te decebrai » répètent les serments qu'enregistrent les chartes occitanes. « Li governador de las tenebras d'aquest segle que nos decebon » : « les maîtres des ténèbres du siècle où nous vivons » ne nous 'ruinent' pas, mais nous 'trompent', nous 'leurrent'. L'homme sage devenu sage roi « non fon deceputz » 'ne fut pas trompé' et non 'déçu' qui en français moderne n'a plus que le sens de 'désappointé'.

Le verbe « connoç » prétérit 3 p. sg. de « conoïsser », montre de manière assez exemplaire l'interférence de la sémantique lexicale et de la morphologie. Fondamentalement, « conoïsser », 'connaître' caractérise un état, sens qui est étranger à la perfectivité. La combinaison avec le prétérit, qui impose la perfectivité, fait glisser le sens vers l'inchoativité : 'il se mit à connaître' (traduction seulement pédagogique à ne pas imiter !) et donc 'il se rendit compte' ou plutôt ici 'il apprit'. Ce sens bien qu'absent de Levy (du « petit Levy »), sans doute parce qu'il est contextuellement reconstructible était le seul qui convenait. Le sens de 'décider', lui aussi intrinsèquement perfectif, issu du sens de 'juger' que peut avoir « conoïsser », ne convenait pas au contexte.

Certaines fautes de langue traduisent l'absence de familiarité avec les réalités médiévales. La « senhoria » est l'état de seigneur, de suzerain, et non une dame ... Un roi peut être sacré (c'est les cas des rois de France) mais tous ne le sont pas. Celui du texte est « adordenat ... a rei », littéralement 'ordonné roi'. Mais en français on n'ordonne que des prêtres. Quand on ne « sacre » pas les rois, on peut les « introniser ». Mais il s'agissait bien d'une construction « adornenar qq'un a rei » : « introniser qq'un roi » (avec un attribut de l'objet introduit par la préposition a) et non de donner un ordre au roi, « ordenar quicòm (queacòm) al rei / a un rei ».

« Ciutadan » est formé sur « ciutat ». Comme « cibyen » sur « cité ». En français moderne on distingue « citoyen », 'sujet politique dans une démocratie', et « citadin », 'habitant des villes, des cités'. On peut être « citoyen » sans être « citadin » et réciproquement vivre en ville sans jouir de droits civiques. L'occitan moderne distingue « ciutadan » 'citoyen' et « ciutadin » 'citadin' sur le modèle de l'opposition faite en français et que toutes les langues modernes doivent exprimer. La spécialisation politique de « citoyen » s'est faite au XVIIIème siècle et a été consacrée par la Révolution française. Au moyen âge, un « ciutadan » (un « citeien » en ancien français) est un habitant d'une ville, avec les privilèges qui peuvent s'y attacher, mais sans implication démocratique. Malgré le régime politique très particulier (mais anthropologiquement attesté) du pays imaginaire qu'évoque l'apologue, il ne paraît pas opportun de traduire ici « ciutadan » par « cibyen ». « Citadin » renvoie à un style de vie et ne convient pas non plus. « Habitant de la ville » est la meilleure solution.

Un problème récurrent dans la traduction de ce texte et généralement dans l'approche des textes médiévaux est l'éloignement des catégories de la culture religieuse où baignent tous les textes de ce temps. Celui-ci fait explicitement partie de cette culture. Il fallait bien percevoir en particulier que « aquest segle », « aquest mont », avec le démonstratif déictique « aqueste », c'est le monde où nous sommes (qui deviendra « le siècle » ou « le monde » tout court), ensemble des réalités transitoires qui nous entourent, par opposition aux réalités durables de la vie éternelle et de l'au-delà. « Lo segle » ce n'est pas une période de temps particulière mais les choses d'ici-bas, soumises au temps. « Lo mont » surtout n'a pas le sens de « lo monde » en occitan moderne où le mot vaut « las gents » (sens issu sans doute d'un emprunt au français où le mot avait évolué). Ce qui s'oppose à « aquest segle » ou « aquest mont », c'est dans le texte « la vida durable » qui n'est pas une longue vie terrestre, ni une vie compatible avec le développement durable, mais la vie éternelle, la seule vie qui dure vraiment. L'adjectif antonyme de « durable » est « temporal » présent dans le texte. Le mot posait un problème délicat : il renvoie bien à la coutume spécifique, la royauté temporaire, évoquée dans le texte dans la phrase « li autre fol rey *temporal* eran cruciat », mais dans l'expression « la vanetat de las cauzas temporals » il faut traduire par

« temporel ». Les « choses temporelles » soumises au temps, sont celles « d'aquest siècle », « d'aquest mont ». Il est regrettable d'avoir à traduire différemment deux occurrences du même mot dans un texte, mais la spécialisation de « temporel » et « temporaire » en français moderne y oblige. Il faut se contenter de la paronymie « temporaire », « temporel ». On pouvait aussi utiliser « éphémère » qui peut fonctionner dans la narration « rois éphémères » et dans la leçon finale « la vanité des choses éphémères ». À propos de cette leçon finale, elle est qualifiée de « *petita predicacion* » par Barlaam et une « prédication » n'est pas une « prédiction ».

L'identification des formes a pu poser problème, parfois à cause de la graphie médiévale moins constante et moins étymologisante que la graphie moderne. Sous la forme « an », qui est bien ailleurs dans le texte la troisième personne du pluriel du verbe « aver », il fallait dans ce passage : « nos decebon *an* la dousor et *an* la vanetat de las cauzas temporals » reconnaître la préposition « amb » (qui en toute hypothèse se prononce comme « an » dans ce contexte « *amb la doçor* » [anladus'u]).

Comme annoncé d'entrée, les problèmes morphologiques principaux ont trait soit à la déclinaison bi-casuelle de l'occitan classique et aux formes fortes du prétérit. Il était exclu que « con » soit la préposition « com » au sens de 'avec'. C'est une forme rare en occitan et le texte utilise « an » (*amb*), mais avant tout « con li autre », où « li autre » est un cas sujet pluriel ne peut pas être un groupe prépositionnel. Il fallait donc voir dans « con » la conjonction « com » 'comme'. En revanche dans « per fizels messages » « per » est bien une préposition suivie du cas régime et -s dans « fizels messages » est une marque de pluriel : « par des messagers fidèles ». Inversement il ne fallait pas voir un pluriel mais bien un cas régime singulier dans le participe passé de « non fon deceputz ». « Fon » est une variante purement phonétique, et très fréquente, de « fo » prétérit du verbe « èsser » et donc une troisième personne du singulier. Malgré, voire à cause de l'absence d'-s finale, « li maligne esperit » est bien un pluriel, au cas sujet comme l'assure l'article « li ».

Souvent les parfaits forts n'ont pas été identifiés ce qui a conduit à des fautes de temps sur « Barlam *pres a parlar e dis* », lit. « prit à parler » c'est-à-dire se mit à parler, « et dit » (salutairement ambigu en français !). Autre troisième personne mal identifiée, « esdevenç » qui n'est pas « esdeven » ('il advint' et non 'il advient'). Des erreurs ont été relevées à la troisième personne du pluriel pourtant plus facile à identifier : « lo preron » 'le prirent' qui n'est pas « lo prenon » 'le prennent', « lo transmezeron » 'l'envoyèrent', qui n'est pas « lo transmeton », 'l'envoient'. La difficulté à identifier le prétérit peut conduire à ne pas savoir analyser une forme de subjonctif imparfait (toujours formé sur la base du prétérit). Connaissant « fes » prétérit du verbe « far » on reconnaît ce même verbe au subjonctif imparfait dans « con fezes ».

Pour ce qui est de la syntaxe, deux passages méritent d'être commentés tout particulièrement. La première phrase tout d'abord qui présente un fait de prolepse, de déplacement dans la proposition principale du sujet de la subordonnée : « Una ciutat ay auzit dir que fon » pour « Ai auzit dire que fon una ciutat ». Il n'y a pas de relative ici, seulement une complétive et un élément mis en relief, focalisé « una ciutat ». On ne peut garder ce détachement initial dans la traduction. On a tenté d'en conserver l'insistance en répétant « une ville ».

Un grand nombre de copies n'ont pas compris la construction de « Lo bon aconselhayre que venc aconselhar lo savi rey, pot si entendre la mieva *petita predicacion*... » Il fallait garder à l'esprit que Barlaam explique sa parabole et donne les clés pour en comprendre les personnages : « La ciutat ... so es aquest van mont descebedor. » « la cité c'est à savoir notre vain monde trompeur », « Li ciutadan son li princes, li dyable, li governador de las tenebras d'aquest segle que nos decebon », « les citoyens (de la fable) représentent les

princes, les diables, ceux qui règnent sur les ténèbres du siècle et qui nous trompent ». Il s'agit ensuite de dire à quoi ou à qui correspond le bon conseiller de la parabole (Josaphat étant implicitement identifié par anticipation au « savi baron » devenu « savi rey »). Barlam ne dit pas que c'est lui le bon conseiller, mais modestement s'efface derrière son message : « le bon conseiller, on peut comprendre que c'est ma petite prédication ». Il était décisif de bien noter que l'on a « pot si entendre » et non « pot entendre ». Il ne s'agit pas de ce que le conseiller comprend ou non, mais que « on peut comprendre » que le rôle du conseiller est tenu par la prédication de Barlaam. En occitan moderne on aurait « lo bon aconselhaire ... se pòt entendre (qu'es) ma petita predicacion » (on conserve *aconselhaire* qui se distingue de *conselhièr* comme agent effectif occasionnel, 'donneur de conseil' et non « conselhièr » dont la fonction est de conseiller, même si peut-être il ne conseille jamais).

## 2.2- Proposition de traduction de la version (phrase par phrase)

Barlam pres a parlar e dis: “Una ciutat ay auzit dir que fon, et era mot grans.	Barlam se mit à parler et il dit : « J'ai entendu dire qu'il y avait une fois une ville, une très grande ville.
E li ciutadan d'aquella ciutat avian aytal costuma que prenian un home estranh que non conoysian e que non fos de la ciutat, e recebia la senhoria de la ciutat entro un an.	Et les habitants de cette ville avaient la coutume suivante : ils capturaient un étranger qu'ils ne connaissaient pas et qui n'eût aucun lien avec la ville, et cet homme recevait le pouvoir suprême dans la ville pour un an.
E sel cujava si <u>que tostemps li dures aquella benanansa</u> , aytant <sup>2</sup> si delichava el delieg d'aquest regne.	Et celui-ci s'imaginait que cette bonne fortune allait durer toujours pour lui, et du coup il s'abandonnait aux délices de sa royauté.
E cant venia a cap de l'an, li ciutadan de la ciutat si levavan contra luy e gitavan lo de la ciutat e tot nus, e trametian lo luenh en una illa, en la qual non trobava manjar ni beure ni vestirs ni causar ni res, mays tant solament mar e peys.	Et quand il arrivait à la fin de l'année, les citoyens de la cité se soulevaient contre lui et l'expulsaient de la cité, tout nu, et l'envoyaient loin dans une île où il ne trouvait ni nourriture, ni boisson, ni vêtement, ni chaussure, ni rien, mai seulement la mer et les poissons.
Et esdevenç si que una vegada fon adordenat en aquella ciutat a rey un baron que fon savis, e non fon deceuputz aysi con li autre que denant n'eran passatz, car saviament si consirava <u>con fezes son afar</u> .	Et il advint qu'une fois fut intronisé roi dans cette cité un homme noble qui était sage qui ne fut pas trompé de la manière que l'avaient été les autres qui s'étaient trouvés dans sa situation avant lui, car il se demandait avec sagesse comment il pourrait faire accomplir sa tâche.
E domens que estava en ayso, connoc per conselh d'un savi home la costuma de la ciutat e con lo convenia annar en la illa.	Et cependant qu'il était plongé dans cette réflexion, il apprit par le conseil d'un homme sage la coutume de la cité et comment il faudrait qu'il s'en aille dans l'île.
E cant aquel auzi que en breu de terme lo	Et quand notre homme entendit dire qu'à

<sup>2</sup> = ab aytant

covenia annar a la illa, tot atressi con sel que vol annar pellegrins e vol son regne laysar, e prenia son thezaur e de la riqueza aur et argent e peyras preciosas, e per fizels messages el lo tramet en la illa on lo covenia annar.	brève échéance il faudrait qu'il aille dans l'île, tout comme celui qui veut partir en pèlerinage et quitter son royaume, il prit son trésor et préleva sur ses richesses de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, et par des messagers fidèles il l'envoya dans l'île où il lui faudrait aller.
E cant venc al cap de l'an, e li ciutadan lo preron e tot nus lo tramezeron en la illa, aysi con avian acostumat dels autres que davant eran passatz.	Et quand vint la fin de l'année, les habitants le prirent et l'envoyèrent tout nu dans l'île, ainsi qu'ils avaient coutume de faire avec les autres qui l'avaient précédé.
Et aquel rey visquet lay alegres et aondos de tot ben, per so car davant se n'era gardatz.	Et ce roi vécut là-bas joyeux et bien pourvu de tous les biens, par ce qu'il avait su prendre ses précautions
E li autre fol rey temporal eran cruciat e mort de fam e de caytavier.	Les autres rois temporaires insensés étaient souffraient et mouraient de faim et de misère.
La ciutat que yeu t'ay dicha, so es aquest van mont descebedor.	La cité dont je t'ai parlé, c'est notre monde vain et trompeur.
Li ciutadan son li princes, li dyable, li governador de las tenebras d'aquest segle que nos decebon an la dousor et an la vanetat de las causas temporals, e nos fan consirar que tostemps nos duran.	Les habitants de la cité sont les princes, les diables, ceux qui règnent sur les ténèbres du siècle où nous vivons, qui nous trompent avec la douceur et la vanité des choses temporelles, et nous font imaginer qu'elles dureront toujours pour nous.
Et enaysi em deceputz, car non enviam ni non trametem alcuna cauza en vida durabla.	Et voilà comment nous sommes trompés, car nous n'envoyons ni ne faisons passer aucune chose dans la vie durable.
E cant nos volem gardar, e la mort nos ven.	Et quand nous voulons nous protéger, c'est alors que la mort nous arrive.
Adonx li maligne esperit, aqui hon <sup>3</sup> hom ha lonc temps despendut, prenon home e tot nus menan lo en terra caliginoza et en tenebras, et en terra hon non ha repaus ni autre ben.	Et alors les mauvais esprits, s'emparent de l'homme et le mènent tout nu dans une terre sombre et dans les ténèbres, et dans une terre où on n'a ni repos ni aucun autre bien.
Lo bon aconselhayre que venc aconselhar lo savi rey, pot si entendre la mieva petita predicacion, que ti suy vengutz demostrar et ensenhar la via de veritat <u>per on tu vagas a vida durabla.</u>	Le bon conseiller qui vient conseiller le roi sage, on peut comprendre que c'est ma petite prédication, parce que je suis venu t'expliquer et t'enseigner la voie de vérité par laquelle tu pourras accéder à la vie qui dure toujours.
E suy ti vengutz demostrar et ensenhar <u>que lay trametas e fassas ton thezaur portar e que ti sostragas a la error d'aquest mont.</u> »	Et je suis venu t'expliquer et t'enseigner d'y envoyer et d'y faire porter ton trésor et de te soustraire à l'illusion du monde où nous vivons.

“Le roman spirituel de Barlaam et Josaphat”, d’après l’édition de René Lavaud et René Nelli in Les Troubadours (vol 1), s.l. : Desclée de Brouwer, 1960, 1116-1118

<sup>3</sup> = ont

### 2.3- Question de grammaire sur la version

La question posée pour cette partie de l'épreuve était :

« Vous expliquerez votre traduction des propositions subordonnées soulignées. »

Ces propositions étaient les suivantes :

- 1- que tostemps li dures aquella benanansa
- 2- con fezes son afar
- 3- per on tu vagas a vida durabla
- 4- que lay trametas e fassas ton thezaur portar e que ti sostragas a la error d'aquest mont

Autant que faire se peut et sauf indication contraire, il faut traiter la question de grammaire de façon synthétique. Soit en suivant une suggestion ou une question posée (vous étudierez... tel ou tel type de forme), soit en observant ce que les différentes phrases ou les différents syntagmes ou les différents mots ont en commun. L'épreuve de cette année proposait des propositions subordonnées, toutes au subjonctif. Subjonctif imparfait pour les deux premières occurrences, insérées dans un récit qui emploie canoniquement le prétérit et l'imparfait de l'indicatif comme ses temps de base. La concordance des temps implique la présence de subjonctif imparfait dans les subordonnées au subjonctif. En revanche les deux occurrences suivantes figurent dans le discours interprétatif de Barlaam, bâti sur le présent et où le subjonctif, quand il apparaît est un subjonctif présent. C'est le cas inclusivement après un passé composé qui marque une antériorité rattachée au présent. C'était le premier point à traiter. Il fallait ensuite se pencher sur la valeur du subjonctif dans ces phrases. Dans les quatre cas le verbe principal dont la proposition au subjonctif dépend désigne une opération mentale (« *cujar* » 'penser, s'imaginer', « *consirar* » 'se demander, se préoccuper de savoir', « *demonstrar e ensenhar* » (encore un binôme synonymique !) 'montrer et expliquer'. Chaque fois le verbe au subjonctif désigne non pas des réalités mais des représentations mentales de la réalité.

Pour les deux premiers exemples, « E sel *cujava* si que tostemps li dures aquella benanansa... », « si *consirava* con fezes son afar, le subjonctif imparfait, dans une complétive puis une interrogative indirecte dépendant d'un verbe épistémique, est en concurrence avec le conditionnel comme le subjonctif présent le serait avec le futur : « *cujava* que durèsse / duraria », « se *consirava* com fezès / faria » (moderne *cossí faguèsse / fariá*) comme « *cuja* que dure / durarà », « se *consirava* com faça / farà » (moderne *cossí faga / farà*). Le verbe principal (« *cujar* », « *consirar* ») comporte l'idée que la représentation mentale qu'il désigne n'est pas nécessairement conforme à la réalité. Le subjonctif redouble l'incertitude que comporte le verbe introducteur

Dans les deux derniers exemples en revanche le futur donnerait un sens différent « ... que ti *suy vengutz* *demonstrar* et *ensenhar* la via de veritat per on tu vagas a vida durabla », « E *suy* ti *vengutz* *demonstrar* et *ensenhar* que lay trametas e fassas ton thezaur portar e que ti sostragas a la error d'aquest mont. » *Ensenhar* au sens de 'montrer' peut introduire un savoir positif « *ensenhar* la via per ont se va Tolosa », « *ensenhar* que dos e dos son quatre ». Mais il s'agit de montrer la possibilité du salut qui passe par l'adhésion et la conversion du disciple, et dans la deuxième phrase déjà une injonction à faire ce salut : « la voie par

laquelle tu peux atteindre la vie éternelle », « montrer comment tu dois faire passer ton trésor dans l'au-delà et te soustraire à l'erreur de notre monde. » Le français permet de marquer cette différence de sens après le verbe « dire » : « que dis qu'il vient », « je dis qu'il vienne ». On n'a pas ce choix dans une proposition relative ou directement après « enseigner » ou « montrer ». En occitan moderne la première possibilité (dans une relative) « te vau ensenhar lo camin que i arribes sens te pèdre » est clairement toujours ouverte. La valeur injonctive dans une complétive ne semble pas exclue « te vau ensenhar / mostar que fagas lo trabalh coma cal ».



## **EPREUVES ORALES D'ADMISSION**

# ÉPREUVE ORALE D'EXPOSÉ DE LA PRÉPARATION D'UN COURS

Rapport établi par Marie-José Villeneuve et Pierre Escudé

---

## I. Exposé en français

### 1. Rappel sur les modalités de l'épreuve

« Exposé en français de la préparation d'un cours suivi d'un entretien en français.

*Durée de la préparation* : 3 heures

*Durée de l'épreuve* : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum, entretien : 20 minutes maximum)

*Coefficient* 2.

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents dans la langue de l'option (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat. »

Les candidats disposaient également d'éléments d'aide méthodologique (descripteurs du *CECRL*, textes officiels importants et à jour, notions des collèges et lycées, ...) Ces éléments rappelant les cadres de l'exercice professionnel étaient susceptibles de rassurer les candidats et de les aider à ne pas se tromper sur la signification et les attendus de cette épreuve, pour se consacrer à l'essentiel : la réflexion didactique.

### 2. Remarques générales et méthodologiques

La première épreuve orale de ce nouveau concours de l'agrégation interne en langue de France s'adresse à des praticiens aguerris, fondant une réflexion précise et souple sur leur pratique du métier d'enseignant. En cela, cette épreuve ne peut être confondue avec l'épreuve orale sur dossier du CAPES. Il s'agit ici d'une épreuve de nature didactique : les choix pédagogiques, les gestes professionnels, la connaissance du public et des programmes ont toute leur place dans la préparation et la présentation de l'exercice, mais il s'agira avant tout de procéder à une analyse précise des documents proposés, à une sélection des problématiques qu'ils suggèrent, à une explicitation des enjeux du dossier en termes de contenus, de savoirs et d'apprentissage.

L'un des écueils de cette épreuve a été pour certains de croire qu'il s'agit d'une explication littéraire thématique. Les documents, il est vrai souvent de nature littéraire, ont incité certains candidats à le penser. Le candidat doit se rappeler qu'il est bien ici face à l'épreuve orale de la *préparation d'un cours* de langue vivante. La dimension communicative et actionnelle est importante dans la préparation de ce cours. Les élèves apprennent la langue occitane en l'utilisant à des fins « authentiques » et « sociales ». La langue vivante n'est pas une langue-mention mais une langue d'usage : on l'apprend parce que l'on fait action d'utilisation. Ainsi, le candidat doit envisager de faire agir et parler ses élèves à partir de documents de nature différente, qui peuvent être des documents littéraires.

Il s'agit de faire entrer le jury dans la « salle des machines » qui est celle de la préparation d'un cours : le jury s'attend donc à ce que les candidats révèlent les

richesses et les enjeux des documents, opèrent des choix d'enseignement et les justifient, puis présentent les éléments retenus pour un cours nécessairement théorique pour un oral d'agrégation, de la manière la plus précise possible. C'est donc sur la qualité de la réflexion didactique, qui anticipe, borde et donne sens au déroulé pédagogique, que le candidat est essentiellement attendu.

Une actualisation constante des savoirs théoriques sur les programmes officiels et sur les dispositifs pédagogiques est de mise, dans la mesure où les dossiers peuvent s'adresser tant à des classes de lycée qu'à des classes de collège. Face à cette épreuve, il n'est pas attendu du candidat une simple description du dossier proposé, pas plus que la récitation d'un cours abstrait sur les richesses de la culture occitane en général ou encore la répétition des mêmes remarques éparses sur les documents. La réflexion des candidats doit viser le plus haut niveau de précision et de finesse. L'épreuve invite donc à deux démarches qui doivent être réalisées dans le même temps : recherche et présentation des contenus induits, au plus haut niveau, et mise en œuvre des approches envisagées afin que les élèves s'emparent de ces savoirs ou s'en approchent. Le choix de proposer une réalisation en collège ne signifie pas que le candidat mette exclusivement en lumière ce qu'un collégien peut découvrir spontanément des intérêts d'un document. Le jury regrette que certains candidats ne soient pas parvenus à associer ces deux éléments, et se soient contentés d'un survol des documents placés dans un trop vague contexte scolaire d'apprentissage.

### **2.1- Gestion du temps**

L'épreuve était inédite, certes. Mais de toute évidence, l'entraînement régulier du professionnel de l'enseignement qu'est le professeur certifié de langue vivante régionale aide à sélectionner les points essentiels de sa présentation : le candidat est donc invité à expliquer les choix qu'il fera, les éléments sur lesquels il passera plus vite – quitte à ce que ces éléments, ou ces moments de réflexion didactique, soient l'objet des questions qui alimenteront la seconde partie de l'épreuve. Pour le jury, un choix est pertinent dans la mesure où il est réfléchi, expliqué, argumenté, cohérent avec les savoirs, le programme en cours et les connaissances et compétences estimées des élèves, et s'il est finement exposé. La question de l'évaluation finale de la séquence proposée par le candidat appartient de plein droit à l'exposition didactique, elle en est l'une des clefs.

### **2.2- Organisation de l'exposé**

L'épreuve de préparation d'un cours est exigeante, elle requiert une analyse consistante mais rapide, capable d'éclairer l'intérêt didactique de chaque document sans négliger leur mise en convergence dans une visée de transmission aux élèves. Il est loisible également de ne pas sélectionner tel ou tel document du dossier à disposition : la réflexion sur l'utilisation – ou la non utilisation – d'un document est plus efficace que son utilisation « improvisée », non réfléchie ou non argumentée. C'est donc par rapport aux objectifs dédiés à la séquence – objectifs disciplinaires : langagiers, linguistiques, en termes de connaissance littéraire, historique, culturelle mais aussi en termes de compétences méthodologiques, actionnelles – que l'exposé prend son sens. Comment travaille-t-on la langue occitane (pour elle-même et parfois en son rapport avec les autres langues travaillées, notamment le français, les LVE de l'établissement, les langues romanes dans leur ensemble) et que travaille-t-on *en*

langue occitane ? L'exposé ne se réduira jamais à une description des documents, à leur potentiel lexical, grammatical ou culturel, délié de toute dynamisation d'ensemble vers un objectif complexe qui prend en compte les aspects de la langue et de ce que la langue permet de *faire*. On proscriera donc absolument un exposé linéaire qui décrit, document après document, un catalogue de potentialités sans proposer d'objectif clair en termes de connaissances et de compétences de langue.

Ainsi, on peut penser à une présentation de l'exposé en deux temps :

- Le candidat présente les documents du dossier, en dégage les intérêts, explicite ce qui les relie ; cette première présentation ouvre à la problématisation du dossier et la mise en relief de l'intérêt de chaque document (éléments sémantiques et formels spécifiques de chacun des supports ; connaissances culturelles qu'ils renferment) avant de les relier dans l'optique de la construction d'une trame de séquence pédagogique. Le candidat peut expliquer les raisons de la mise à l'écart de tel ou tel document : il y a là possibilité d'explicitation didactique de qualité. En revanche, on ne peut songer à développer une séquence sur le choix d'un unique document, comme cela a été proposé par un candidat.
- Le candidat précise, au vu de la thématique du dossier et de la réalité des documents, le niveau de la classe-cible et le périmètre de son activité didactique (séquence sur tant de séances, tant d'heures de cours ayant tel objectif majeur, éléments langagiers traités pour faire produire de la langue par les élèves, évaluations proposées et explicitées, ...)

### **2.3- Une démarche professionnelle**

La dénomination de l'épreuve « de préparation d'un cours » souligne le caractère professionnel de cet oral.

Le temps imparti ne permet pas de développer avec exhaustivité toutes les richesses de tous les documents proposés. On détermine à quel niveau de classe le dossier (ou les éléments qui en ont été retenus) peut être destiné et on justifie ce choix. Pour chaque niveau il est indispensable de bien connaître les descripteurs du *CECRL* - le niveau choisi ne dépend pas uniquement des documents eux-mêmes mais des tâches que l'on envisage de donner aux élèves. Un même document peut en effet être choisi pour des niveaux différents. Ce n'est donc pas tant le document qui justifie le niveau de classe que le choix didactique dûment réfléchi qui induit telle utilisation de tel document pour le niveau envisagé. Ainsi, la thématique de la *Vida* de Jaufre Rudel (cf. dossier oral n°1) pourrait *a priori* entrer dans l'objet d'étude « voyages et migrations » du cycle 4 comme « mythes et héros » du cycle Terminal (les *documents d'accompagnement* pour la langue occitane suggèrent d'ailleurs son utilisation dans cette entrée). Mais il s'agit bien d'expliquer en quoi ce *texte-ci*, dont la thématique est effectivement compatible avec ces deux objets d'étude, convient à une classe de cycle 4, ou à une classe du cycle Terminal. On ne le travaillera pas de la même manière, au-delà de la difficulté-même du texte - paradoxalement, la *Vida* peut d'ailleurs n'être que de peu de difficulté pour une classe de 4<sup>e</sup> issue du cursus bilingue, en revanche plus compliquée pour une classe de LV3 de lycée. Au-delà de ce que dit le texte, de sa complexité

historique, de son épaisseur contextuelle – qui réclameront un temps d'explicitation, et une langue développée – c'est donc l'emploi de ce texte dans une tâche précise qui va importer : comment l'interroger ? Comment le faire vivre ? Comment développer un dialogue interactif entre personnages ? Comment le faire présenter par les élèves ?

Les objectifs sont déterminés en fonction du projet. La progression peut intégrer des tâches intermédiaires permettant la réalisation de la tâche finale. Cette dernière n'est pas l'unique perspective de la séquence. Il s'agit surtout pour le candidat de montrer le caractère formateur de tout ce qui mène à la tâche finale, c'est finalement là qu'il montre la maîtrise didactique qu'il a de la discipline.

S'il ne l'a pas précisé lors de sa présentation, le candidat doit cependant être en mesure de justifier lors de l'entretien qui suit la présentation des éléments de mise en activité concrète ou des types d'exercices qu'il proposerait aux élèves. L'entretien a pour fonction de permettre au candidat de développer davantage encore ses choix, de les justifier ou de revenir sur ceux-ci à partir des questions posées par le jury, en une interaction positive et constructive.

En somme, le candidat est évalué tant sur la qualité de ses connaissances et sur ses capacités à proposer une mise en œuvre des dispositifs et stratégies conformes aux programmes officiels, que sur sa présentation des outils et postures pédagogiques concrètes susceptibles de répondre à l'ensemble des objectifs et attendus du dossier. Aussi, le candidat qui est perçu par le jury, rappelons-le, comme un professionnel de l'enseignement, doit valider son discours didactique par une démarche réalisable auprès des élèves et pour leur meilleur apprentissage, démarche qui appartient quant à elle au domaine de la pédagogie. Nul candidat ne peut donc se passer, au cours de cette épreuve d'agrégation de haut niveau de réflexion universitaire, d'une excellente maîtrise des outils d'analyse ni d'une actualisation de ses connaissances et expériences en termes de didactique, et de mise en pratique pédagogique. L'épreuve demande de décrire *a minima* les documents, voire pour certains d'en faire une lecture plus détaillée, mais, nous le répétons, ce n'est pas ici le lieu de faire, pour les textes littéraires, une explication exhaustive : il s'agit d'explicitier ce que le document permet de construire en termes d'utilisation langagière dans les domaines exploités (compréhension / production écrite / orale / en interaction) et en connaissance culturelle. Comment construire les compétences de compréhension, de réflexion, de production, d'utilisation sociale et personnelle de la langue apprise ?

#### **2.4- Prestation orale et entretien**

Aussi bien lors de l'exposé que lors de l'entretien, sont attendus une grande qualité de langue française, langue de travail pour cette épreuve, et l'usage d'un lexique approprié.

Par ailleurs, le jury ne peut qu'insister pour rappeler la vocation *orale* de cette épreuve. Les candidats sont invités à ne pas rester enfermés dans leurs présentations écrites et leurs notes ; l'épreuve orale a vocation à démontrer des capacités professionnelles fondamentales : la tenue devant un auditoire d'une argumentation et d'une exposition cohérentes afin d'enlever l'assentiment. Le jury est sensible à un comportement du candidat qui soit conforme à l'esprit de l'épreuve. Il ne peut apprécier des références

ou des citations hors de propos, la tentative de créer une complicité de mauvais aloi avec le jury, et aura du mal à valoriser un candidat perdu dans ses notes, le regard constamment baissé sur des notes éparses ou sur un canevas totalement rédigé, rigide, l'enfermant dans des ornières. Il s'agit bien de faire partager la construction d'une proposition de séquence, cela peut impliquer une certaine forme d'improvisation, tout au moins des hypothèses de travail, et pourquoi pas des doutes (lorsque le moment de l'échange viendra avec le jury).

L'entretien est un moment d'échanges, il permet au jury d'éclaircir et de compléter des points de l'exposé. Il prend appui sur les propositions des candidats et ne se résout qu'au bénéfice du candidat qui est capable d'enrichir et de nuancer avec recul et bon sens ses propos et ses approches didactiques et pédagogiques. Les questions du jury ne songent pas à « piéger » le candidat, mais à chercher un surcroît d'explication, de justification, ou à prolonger des pistes entrevues.

### 3. Composition et utilisation des dossiers

Dans les deux dossiers, constitués de façon similaire, les supports documentaires proposés embrassent les périodes et les aires géographiques et culturelles de la langue occitane dans leur variété. Des connaissances socio-culturelles, historiques et artistiques ainsi que des données de l'actualité sont à mettre en œuvre. Il s'agit également de mettre en relief toute donnée permettant d'asseoir les objectifs culturels indispensables à l'apprentissage de la langue par les élèves. Dans tout cours de langue vivante, les approches culturelles et linguistiques sont étroitement liées. La problématique choisie intègre cette dimension.

La présence dans chacun des dossiers d'un document en langue française a pour objectif de nourrir la réflexion du candidat, le jury n'en attend pas forcément, dans le cadre de la présentation d'une séquence à destination des élèves, une exploitation systématique. Les deux dossiers proposaient chacun un document audio et un document iconographique. Le jury a été surpris de voir bon nombre de candidats ne pas traiter ces documents à égalité avec les textes littéraires. Des compétences spécifiques, et fondamentales, peuvent pourtant être travaillées avec ces documents.

Il est à noter enfin que le jury n'a pas prédéfini « une séquence type » et qu'il saura apprécier tout exposé permettant une utilisation pertinente et justifiée des documents. Encore une fois, c'est la cohérence donnée à une réflexion didactique raisonnablement étayée par sa faisabilité pédagogique, qui est le moyen de la réussite de l'épreuve.

## 4. Les dossiers de l'épreuve 2018-2019

### 4.1- Dossier n° 1

**Document 1** : *Corto Maltese. Graffiti sus una paret d'una carrièra de la ciutat de Nàpols*, 2017.

**Document 2** : « Lou Viage ». Teodòr Aubanel, « Lou Viage » in *Li Fiho d'Avignoun*, 1885. OEuvres complètes, Tome 1, Avignon, 1960.

**Document 3** : « La Madòna dau T.E.R. » Moussu T e lei Jovents. *Forever Polida*, Le Chant du Monde, 2006. (**document audio**)

**Document 4** : « Delà la mar ». Sèrgi Gairal, *Delà la mar*, éd. IEO A Tots, 2004.

**Document 5** : *Vida de Jaufré Rudel. Histoire et anthologie de la littérature occitane*, Robert Lafont, éd. Les presses du Languedoc, 1997.

**Document 6** : « Entre l'erba e lo vent. » Marcela Delpastre, *Saumes Pagans*, Edicions dau Chamin de Sent Jaume, 1999.

**Document 7** : « Enfin siás tornat! » Enric Mouly, *E la barta floriguèt*, [1948]. IEO, A tots, 1979.

**Document complémentaire** : « Et puis pourquoi s'obstiner à parler de ce voyage ? » Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, La Découverte, 1985.

### **Quelques éléments d'analyse indicatifs du dossier n°1**

- La nature variée des documents sera soulignée et son exploitation justifiée lors de la présentation de la réflexion didactique.
- Une thématique commune, *le voyage*, renvoie à l'entrée culturelle « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » constitutive du programme du cycle terminal, déclinée sous la notion « Espaces et échanges ».
- Une des problématisations possibles, pourrait être : « Quelles sont les motivations qui poussent au voyage ? »
- Demeure à définir le niveau de classe ainsi que la nature de l'enseignement (LV2, LV3 spécifique ou facultatif) qui permettra de déterminer le niveau attendu (de A2 à B1) et guidera la progression de la séquence en fonction d'objectifs visés, des compétences et capacités à mettre en œuvre.
- Enfin, pourra être envisagée, dans une perspective actionnelle, la définition d'une tâche finale. La progression proposée a pour objectif de donner aux élèves l'aide nécessaire au développement des compétences qui leur seront utiles. On peut proposer ainsi comme tâche finale l'élaboration d'un catalogue de voyageur proposant un accompagnement personnalisé à ses clients ; la préparation d'un argumentaire pour construire un voyage de classe ; l'édition (sur un site web, pour une exposition à la BCD, destinée aux parents, à une autre classe, etc.) d'une plaquette de présentation de récits de voyage ; etc. Ces tâches ne réduisent en rien la profondeur thématique (mise en relief par le texte de N. Bouvier) que l'on peut par ailleurs révéler à travers l'étude des documents : Pourquoi partir ? Préférer l'ici ou l'ailleurs ? A quoi tient l'idéalisation de l'ailleurs ?

### **4.2- Dossier n° 2**

**Document 1** : « La fin es aquí !... » Joan Bodon, *La santo Estèla del centenari*, Joan Bodon, ed. Subervie, 1960.

**Document 2** : « D'aicí quelques annadas [...] seràn pas qu'un ermàs » Joan-Claudi Forêt, *Tres pòbles de la lòna, etnografias imaginàrias*, éd. Scerén, CRDP Académie de Montpellier, 2006.

**Document 3** : « Lei darriers òmes an lo ròtle de s'acarar au non-rèn » Robèrt Lafont, *L'lcòna dins l'iscla*, Capítol 1, IEO, « A Tots », 1971.

**Document 4** : « Sciència-ficcion o ficcion especulativa ? » Roland Pécout, *Connaissance du Pays d'Oc*, n° 61, 1983, repris dans *Agach occitan. Aspects de la culture d'oc*, Publications de l'université Montpellier 3 / PULM, 2004.

**Document 5** : Préface à *L'lcône dans l'île*. Jean-Marie Auzias, préface de *L'lcône dans l'île*, roman traduit de l'occitan par Philippe Gardy et Bernard Lesfargues, Fédérop, 1982.

**Document 6** : *Les Cités obscures*, François Schuiten, dessin à l'encre.

**Document 7** : « L'an 01 » Claudi Marti, Ed. Revolum, 1975. (**document audio**)

**Document complémentaire**: « une réflexion à rebours » Rumpala, Yannick. « Ce que la science-fiction pourrait apporter à la pensée politique », *Raisons politiques*, vol. 40, no. 4, 2010.

### **Quelques éléments d'analyse indicatifs du dossier n°2**

- Reprise de points identiques au sujet n°1 (nature variée des documents, question de l'évaluation, définition du niveau de classe ainsi que la nature de l'enseignement, définition d'une tâche finale).
- Une thématique commune, *l'avenir de nos sociétés / Quelle langue pour quel monde ?* privilégiant des documents dans le genre littéraire de la science-fiction, renvoie à l'entrée culturelle « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » constitutive du programme du cycle terminal, déclinée sous la notion « L'idée de progrès ». Il était également envisageable de situer la réflexion en lien avec le programme de 2<sup>nd</sup>e et l'entrée culturelle « l'art de vivre ensemble : vision d'avenir : créations et adaptations. » Le questionnement proposé peut être : « Dans quelle mesure les sociétés se projettent-elles dans le futur en adoptant les modèles existants ou en en créant de nouveaux afin de préserver le monde dans lequel elles s'inscrivent et de mieux y vivre ensemble ? » ([http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sujets\\_d\\_etude\\_2nd/42/5/Ly\\_ceeGT\\_Ressources\\_LV\\_2\\_themedetude\\_occitan\\_210429\\_234425.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sujets_d_etude_2nd/42/5/Ly_ceeGT_Ressources_LV_2_themedetude_occitan_210429_234425.pdf))
- Les problématisations possibles, prenant en compte un grand nombre de documents, peuvent questionner l'ancrage de la réalité historique et linguistique occitanes jusque dans son potentiel de création actuelle au milieu des problématiques globalisées de notre époque. Un « nouveau monde » où la langue occitane serait socialement utilisée est-il une utopie ? Quel est le statut des langues comme l'occitan dans des sociétés souvent vues comme déshumanisées ? A quoi sert de parler une « petite langue » ? Qu'est-ce qu'une « grande langue » ?
- Dans une perspective actionnelle, on peut imaginer par exemple la préparation et la tenue d'un débat enregistré entre tenants d'une « modernisation » tendant vers le transhumanisme et tenants d'une autre



société. Dans ce cadre possible, quels objectifs peut-on viser, en termes de connaissances, de compétences. Quelles évaluations – sommative, formative – proposer ?

## 5. Attentes et analyses du jury

Le jury a déploré :

- Une place trop importante consacrée à une analyse survolée des documents, une disproportion dans le temps consacré à leur présentation, une paraphrase des documents. Dire par exemple qu'un auteur est « important » ne suffit pas, il faut montrer comment se manifeste cette importance dans le document et dans son utilisation.
- Une mise en convergence trop elliptique des documents, parfois une utilisation étanche des documents sélectionnés. Par exemple, un candidat a réalisé une série d'explications littéraires (certes de qualité) sur les documents proposés, mais sans aucune mise en dynamique, en problématique, et en réflexion didactique. Ce candidat s'est manifestement trompé d'épreuve.
- Une présentation de séquence fondée sur un nombre très réduit de documents ou, à contrario, une incapacité à choisir, classer, organiser leur utilisation.
- Un éparpillement de la présentation constituée de pistes évoquées sans être au centre d'une construction pédagogique.
- Des imprécisions sur les activités favorisant les acquisitions lexicales, grammaticales et phonologiques ainsi que dans la présentation des éléments de mise en activité des élèves.
- La maîtrise incomplète et fragile des notions de tâche intermédiaire et tâche finale.
- L'absence de référence au type d'évaluation envisagée ou son évocation très allusive.
- Un jargon didactique qui ne peut en aucun cas remplacer la réflexion professionnelle menant à un apprentissage par des élèves, de la langue et de la culture occitanes. Un jargon pseudo-didactique plaqué sur un dossier qui n'a pas été analysé et mis en contexte de classe a largement dévalorisé la copie d'un candidat.

Le jury a valorisé :

- La qualité de la réflexion sur les documents (compréhension et analyse des éléments formels, linguistiques et culturels constitutifs d'une progression ; définition de la thématique ; mise en convergence). Certains candidats ont su par exemple passer d'un document à l'autre pour montrer la dynamique de leur

problématisation, l'approfondissement de celle-ci, la réalisation de tâches auprès des élèves où ceux-ci étaient invités à argumenter sur des choix de vie les engageant, voire sur des débats à teneur éthique, philosophique. Les élèves auront été amenés, grâce aux documents analysés et à la langue qu'ils contiennent, à pouvoir s'emparer de questions finalement fondamentales, et à les développer *en langue* en classe. Ces débats, ces interactions orales, avaient également pour objet de travailler tel ou tel point de langue (par exemple le conditionnel) traité activement au moment où il s'employait.

- La maîtrise des programmes cités et des enjeux pédagogiques (thèmes et notions, compétences, activités langagières).
- Le caractère réalisable de la séquence présentée ainsi que sa cohérence, la qualité de la progression, la présentation des objectifs et le projet d'évaluation.
- La capacité à pouvoir expliciter le choix (ou le non-choix) de certains documents.
- La capacité à créer des passerelles interdisciplinaires – notamment avec le français, les autres langues vivantes, l'histoire-géographie... et, dans le cadre du dossier n°2, les sciences.
- Par ailleurs, le jury a valorisé des candidats informés des textes officiels touchant les évolutions les plus récentes de la discipline enseignée – comme par exemple le document du Conseil Supérieur des Programmes à propos de l'Enseignement de spécialité langues, littératures et cultures régionales – Occitan – Langue d'oc, classe de première, voie générale de Février 2019 [https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/25/4/Tle\\_LLCR\\_Occitan\\_Specialite\\_Voie\\_G\\_1135254.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/25/4/Tle_LLCR_Occitan_Specialite_Voie_G_1135254.pdf). La référence à ces textes non encore en vigueur au moment du concours n'était pas exigée. Le fait que certains candidats en tiennent compte montre cependant leur capacité à placer leur réflexion dans une perspective ouverte.

## II. Explication en occitan - langue d'oc

Cette épreuve s'organise en trois temps :

Explication du texte littéraire et entretien (20 mn et 10 mn)

Réponse aux questions de langue (5 mn et 10 mn)

Thème improvisé (5 mn et 10 mn)

### Première partie de l'épreuve : explication de texte et entretien avec le jury

Trois extraits du recueil de Max Rouquette, *Lo Corbatàs roge*, ont été proposés aux candidats, sur lesquels nous reviendrons.

#### 1. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation retenus par le jury étaient conformes aux exigences d'une épreuve d'explication de texte telles qu'on les attend pour un concours de ce niveau. S'agissant d'une agrégation interne, le jury a également été sensible à la capacité des candidats à communiquer en tenant compte de l'auditoire.

##### ***1.1- Pertinence et précision de l'étude***

Il s'agissait donc de la seconde épreuve littéraire prévue par le concours. Aussi le jury a-t-il été attentif à la pertinence et à la précision de l'étude qui devait passer par une bonne connaissance des outils d'analyse textuelle, et à la qualité de la réflexion sur le fragment proposé. Le jury a regretté le fait que certains candidats passent – perdent – beaucoup trop de temps à des allusions – par ailleurs peu précises – à telle ou telle étude critique de l'ensemble de l'œuvre de Max Rouquette et oublient, ce faisant, le texte qu'ils étaient censés expliquer dans le détail. Ce temps perdu était particulièrement pénalisant étant donné la courte durée de l'épreuve. On ne saurait trop insister sur la gestion du temps, de passation de l'épreuve, certes, mais aussi de sa préparation : celle-ci doit être majoritairement consacrée à la lecture minutieuse du texte, à l'analyse de son écriture et à la mise en lumière des significations qu'elle bâtit.

Trois éléments doivent être ainsi présents tout au long de l'explication : les procédés d'écriture, illustrés par des citations du texte et l'analyse du sens ainsi construit. Le jury n'ignore pas que tous les certifiés d'occitan n'ont pas une valence « lettres ». C'est pourquoi il ne saurait trop conseiller à l'ensemble des candidats de se livrer à un entraînement préalable, grâce aux formations organisées par les universités, ou à l'utilisation, par exemple, de bons manuels de français au lycée qui fourniront conseils et d'exercices : on ne peut réussir une bonne explication littéraire qu'au terme d'entraînements concrets à l'exercice, si possibles corrigés par un tiers.

### **1.2- Connaissance de l'œuvre**

Le jury a évidemment pris en compte la bonne connaissance de l'œuvre – *Lo Corbatàs roge* – et apprécié les liens que les candidats ont su mettre en lumière entre le fragment commenté et les autres proses du recueil. Les rapports établis entre le texte commenté et l'ensemble de l'œuvre de l'auteur ont également été appréciés. Concernant ce point, le jury a noté que la majorité des candidats ont établi ce lien, soit spontanément, soit au cours de l'entretien qui, faut-il le rappeler, a pour fonction d'aider les candidats à améliorer leur prestation initiale.

### **1.3- Définition d'hypothèses de lecture - Construction de l'exposé**

Par ailleurs, le jury attendait une construction claire de l'explication, en conformité avec une problématique ou une hypothèse de lecture, hypothèse comme construction de l'exposé devant être clairement énoncées dès l'introduction.

L'exposé pouvait être organisé, au gré du candidat, soit au fil du texte, soit selon deux ou trois axes importants. Mais il ne pouvait en aucun cas se résumer à une juxtaposition de remarques ponctuelles. D'une manière générale, pour expliquer un texte de Max Rouquette (comme pour la plupart des textes littéraires), il est toujours utile de partir de l'observation de ce qui est montré (le caractère réaliste, parfois en apparence, du texte) pour approfondir vers ce qui est suggéré : ses résonances philosophiques et poétiques par exemple. Cette construction qui va des apparences vers la profondeur permet très souvent d'organiser efficacement un commentaire.

On ne saurait trop insister à ce propos sur la nécessité, pour le candidat, de toujours penser à la clarté de son exposé : il ne doit pas hésiter, au cours de l'explication, à guider le jury dans le cheminement de la réflexion qu'il lui propose. Pour ce faire, l'usage des connections (« Avèm parlat de... nos anam ara clinar sus... » ou autres formules de même type) permet au jury de suivre plus aisément le déroulement du commentaire qui lui est présenté. De même il est indispensable de nourrir l'exposé de citations précises, en laissant au jury le laps de temps lui permettant de se repérer dans la lecture du texte faite par le candidat. Le jury ne peut qu'être décontenancé, comme il l'a été, par un commentaire formulé avec une rapidité qui rendait à peine intelligible le contenu, composé de remarques souvent pertinentes, mais qui sont apparues comme une accumulation confuse d'allusions non

hiérarchisées. Il s'agit, rappelons-le, d'un concours interne, et même si l'exercice est évidemment bien loin d'une pratique scolaire, le jury doit être en mesure de juger de la capacité du candidat à se faire comprendre d'une classe, ce qui suppose la prise en compte de l'auditoire dans la façon de mener l'exposé.

#### **1.4- Qualité de la langue occitane**

Cette qualité a été évaluée lors de la prestation préparée comme lors de l'entretien avec le jury. Les candidats avaient alors la possibilité de revenir sur des formes erronées. Le jury a noté une bonne qualité de la langue employée par les candidats et une spontanéité générale dans l'usage de celle-ci au cours de l'entretien.

## **2. Éléments de commentaire**

- « Bernagas », extrait de la section « Desèrts dau mond »
- « A las cadenedas », idem
- Un extrait de la dernière prose « La daquòs », depuis « Un vèspre, d'ans après » jusqu'à « fisat son creire. »

Les deux premiers textes constituaient deux unités indépendantes, mais de nombreux motifs et images les reliaient à l'ensemble du recueil au programme, voire à l'œuvre complète de Max Rouquette.

Le troisième était un fragment d'une prose qui apparaît comme une réflexion de l'auteur sur le processus de la création, dans sa vanité et sa toute-puissance, selon un paradoxe entre le tout et le néant que l'on sait récurrent dans l'œuvre de l'auteur (voir notamment le « Saume dau nonrés » (« Psaume du néant ») dans *Medelha*).

Nous ne prétendons pas ici construire un commentaire détaillé de chacun des textes proposés, nous souhaitons seulement indiquer quelques pistes qui nous paraissaient importantes pour rendre compte de leur sens. Ces éléments devaient, bien sûr, être approfondis et précisément illustrés par les citations commentées du texte, et mis en résonance avec le reste de l'œuvre.

Il s'agissait, évidemment, après chacun des commentaires proposés, de terminer par une conclusion qui rappelait les grandes articulations de l'explication – nous ne saurions trop insister sur l'importance, pour le jury, de suivre la structuration de l'exposé du candidat – et ouvrait sur un élargissement sur l'ensemble de l'œuvre.

#### **2.1- Las Cadenedas**

*Lo Corbatàs roge*, « Desèrts dau mond » p. 133.

Ce texte présente un lieu dont le nom – qui renvoie aux « cades » comme « Eusièra » renvoie aux chênes verts par exemple – est porteur de rêve comme le sont d'autres

toponymes de l'œuvre de Rouquette parce qu'il suggère un paysage et son halo de poésie. Il décrit un de ces paysages de garrigue à partir desquels l'auteur a bâti son univers onirique tout en faisant preuve d'une précision remarquable dans la peinture naturaliste du lieu.

#### a) La peinture naturaliste

- Une terre de garrigue dont les cades constituent la végétation essentielle. Ceux-ci sont décrits avec une précision botanique « Dins l'entrelusor de sas agulhas sarradas cadun d'aqueles cades daissa paréisser sas granetas blondas e tot enclausas sus la fôrça de son perfum ». De même est-il fait allusion aux « tridas », ces oiseaux qui se repaissent des « granetas » du cade. On retrouve là la connaissance qu'a l'auteur du monde des oiseaux qui hante son œuvre depuis le début. Vision du chasseur et vision du poète. D'autres habitants de ce monde sont nommés à la fin du texte : « País de la sèrp quand fai son camin sens peadas. De la mandra nuochenca. Dau perdigal. De la nichola. », eux aussi familiers de l'univers rouquettien.
- C'est un paysage rebelle aux pratiques agricoles, qui « refusa l'araira, lo gran escampat per la man de l'òme, lo volam o la dalha ».
- C'est un paysage nocturne d'hiver, comme Rouquette les aime. Là aussi, les notations sont précises comme est riche le vocabulaire avec le choix par l'auteur des participes passés « engibrats », « nevat ».
- La nuit, chez Rouquette, est généralement lumineuse, éclairée par la lune dont la blancheur fait écho à celle du givre et de la neige.

#### b) Un paysage poétique

- Cet aspect s'impose dès la métaphore initiale, où les cades, non nommés autrement que par le toponyme dérivé « Cadenedas », deviennent « long seguit de romieus engibrats de luna ». Métaphore répétée à la troisième phrase. Sa naissance s'explique aisément par l'observation attentive de la forme des arbustes : la forme conique du cade peut en effet rappeler la silhouette du pèlerin revêtu de sa capuche pointue. Encore faut-il l'imagination du poète pour faire naître l'image. On retrouve là l'aptitude de Rouquette à animer (au sens étymologique) les éléments non humains qui composent ses paysages aimés.
- La métaphore est filée : il ne s'agit pas seulement de trouver forme humaine aux cades. Il s'agit aussi de leur prêter une pensée, et une attitude – qui est aussi sentiment – récurrente dans l'œuvre, exprimé par le verbe « esperar » (répété trois fois dans la quatrième phrase) dont le double sens occitan, « attendre » et « espérer », est particulièrement riche de d'harmoniques.
- Cette humanisation des cades est complétée par le substantif « paciència » qui introduit une rêverie sur le temps des éléments de la nature « èrbas », « plantas », « aubres », temps de la lenteur. Le temps lui-même est désigné par une métaphore qui lui donne forme concrète « flume que lisa [...] lo ròc sens lo demesir ». La permanence du « ròc », comme celle des « pèiras [...] vengudas dau fons dels ans » s'oppose à l'impermanence des hommes. La réflexion philosophico-poétique sur le temps, celui des humains et celui de la nature, est aussi une constante de l'œuvre de Rouquette.
- Le temps immuable que semblent figurer les silhouettes des « cades » / « romieus » est particulièrement mis en lumière par la construction circulaire du texte. Celui-ci s'ouvre par l'évocation du « long seguit de romieus engibrats de luna » et se ferme par celle de l'« Empèri lunari dels romieus ».
- Faut-il lire, par antiphrase, dans cet empire lunaire l'inversion de « l'Empèri dóu solèu » mistralien (voir *Lou Pouèmo dóu Rose*) ? On sait l'attitude ambivalente de Max Rouquette par rapport au Félibrige : immense admiration de l'œuvre mistralienne (dans un récit de vocation maintes fois répété, il évoque son émotion d'enfant entendant son

père réciter des vers de *Mirèio*), on sait aussi sa perception critique d'un Félibrige qui se serait ensuite assoupi dans l'imitation de l'œuvre du maître.

## 2.2- « *Bernagas* »

*Lo Corbatàs roge*, « Desèrts dau mond » p. 131-132.

Bernagas est un lieu que l'on retrouve également dans le recueil *Lo Maucòr de l'unicòrn*, sous deux formes : un texte intitulé « Romance » où Rouquette reprend un genre poétique hérité à la fois de l'oralité occitane et de sa propre fréquentation de Lorca, précédé par un texte de prose poétique, intitulé « Romance de la grasilha », lequel ressemble par bien des aspects formels et sémantiques au texte qu'il fallait commenter. Ce dernier est organisé sur un contrepoint : le lieu idyllique (*Bernagas*) où se trouvent ces *masets*, et le lieu infernal où se passe le travail hebdomadaire des ouvriers.

### a) La description d'un groupe social

Le texte est une chronique d'un temps et d'une société évanouis – celle d'ouvriers francs-maçons – comparable à d'autres chroniques de *Verd Paradís* notamment. Le narrateur se fait le chantre de cet univers à partir des bribes qu'il a pu en reconstituer : « N'ai conosciut un, d'aqueles qu'an seguit, coma que ne vire, e mai i aguèsse pas pus degun per anar au maset lo dimenge. [...] S'es enanat, el atanben. I aguèt pas degun per i venir o dire. » Si la disparition du dernier de ces ouvriers rend impossible le rituel maçonnique qui accompagnait chaque cérémonie de funérailles civiles, il reste cependant le témoignage du narrateur.

Cette chronique est donc bâtie sur une réalité socioéconomique, celle du temps où le bourg d'Aniane, dont dépend *Bernagas*, était un petit centre industriel voué à la fabrication du sulfate de cuivre, « verdet » en occitan, et aux tanneries. Les deux industries profitaient du passage d'une rivière au creux de la vallée où avait été édifée la ville. À ces réalités économiques sont corrélés des engagements philosophiques et politiques : les ouvriers sont « *republicans* » et francs-maçons – Rouquette dit « *maçons* » tout court –. *Bernagas* est le lieu où ces ouvriers font vivre la tradition des *masets* languedociens qui abritaient leurs loisirs dominicaux.

Les ouvriers que le texte met en scène sont d'abord présentés à travers des troisièmes personnes du pluriel indéfinies : « *Avián pres* », « *ne faguèron son Paradisòt* ». Ce n'est qu'à partir du quatrième paragraphe que l'auteur nous en dit un peu plus. C'est là qu'il présente les appartenances politiques et philosophiques du groupe d'ouvriers et qu'il nous expose le rituel de leurs funérailles, au moment de chaque décès, évoqué comme la décomposition progressive et inéluctable du groupe social, disparition que le « Romance » (*Lo Maucòr de l'unicòrn*) expose avec une grande force pathétique.

Ces ouvriers se singularisent par leur apparence physique, l'anneau de cuivre qu'ils portent aux oreilles est présenté comme un remède magique pour conjurer les effets morbides du travail sur leur santé. En même temps, il donne aux ouvriers l'apparence de « *caracos* », groupe social marginalisé et regardé sans grande sympathie (y compris dans une partie de l'œuvre de Rouquette : voir « L'Autbòi de neu »), mais aussi revêtus des prestiges de l'indépendance, de la marginalité, de la liberté, figures d'errants sublimes bien que déshérités comme l'œuvre en recèle d'autres.

Cependant ces ouvriers permettent surtout à Rouquette de dessiner deux univers en contrepoint.

### **b) Deux réalités en contrepoint**

Deux mondes sont donc montrés dans ce texte qui correspondent à une division du réel à la fois spatiale (le monde des usines / le monde des *masets*) et temporelle (la semaine / le dimanche). Une phrase, à la fin du texte, résume ce contraste avec la force de l'image : « Èra lo solelh dins la nuòch umorosa de sas tinas e de sos femerasses » où apparaît une nouvelle opposition : celle du soleil et de la nuit.

Ces deux univers sont décrits avec une précision que l'on connaît chez Rouquette, fin observateur du réel :

#### ***Bernagas, lo « paradisòt »***

Initialement un coin de terre pauvre « *çò que i aviá de mai trace, de mai paure* », le seul auquel ces ouvriers pouvaient prétendre ; un coin de garrigue essentiellement minéral « *peirós* » même si l'on y trouve « *la frigola* » (le thym), exposé à « *l'ubac* » et donc privé des apports d'humidité du « *marin* », où deux seuls animaux sont présents : « *la cauquilhada* » et surtout « *la sèrp* » qui, dans les espaces décrits par Rouquette, marque les lieux abandonnés des hommes (Cf. « *Lo camp de Sauvaira* »).

- Un espace aménagé par les hommes : dans le troisième paragraphe du texte, Rouquette décrit les gestes multiples et harassants accomplis pour introduire le végétal dans cet univers minéral. Le terrain doit d'abord être « *espeiregat* » (noter la fabrication morphologique à partir de la racine « *peira* »). On doit ensuite lui apporter la terre qui lui manque : « *montat dins de banastas de tèrra acampada de long dau riu, sabla e fanga* ». Plantes et arbustes y sont implantés, certains avec leur valeur nourricière (« *olius* », « *vinhas* »), d'autres avec leur valeur symbolique : les cyprès signes d'accueil : voir les travaux d'ethnobotanique de Josiane Ubaud. La construction des « *muralhetas de pèira seca* » remplit une triple fonction : baliser les propriétés, retenir la terre des *faisses* (cultures en terrasses) et recueillir les pierres arrachées au terrain.
- Cet espace est d'abord désigné par le nom « *Paradisòt* » où l'on note la majuscule qui en fait un nom propre et le diminutif occitan *-òt*, qui a bien sûr la valeur hypocoristique habituelle, tout en contenant une part de distance ironique : caractère à la fois puissant et dérisoire de ce petit paradis.

#### **L'univers des usines : figure de l'enfer**

Tanneries et fabriques de *verdet* sont montrées sous l'apparence de l'enfer, présentant ainsi un contrepoint avec le « *Paradisòt* » bâti par les hommes.

- Cet enfer est présenté de façon réaliste. Il est empli de substances malodorantes : le cuivre trempe dans le fumier « *fems* ». La même idée s'exprime à travers les phrases nominales qui décrivent les tanneries : « *Las pès pudentas e salas. Los banhs de sau e de rusca, las colors, los pès dins çò que degun auriá pas ausat dire d'aiga* ».



### c) Un univers emblématique de l'œuvre

Au-delà de sa singularité (description plutôt rare chez Rouquette du monde ouvrier), au-delà même de l'ensemble qu'il compose avec les deux extraits du *Maucòr de l'unicòrn* que nous avons évoqués, ce texte reprend les grandes harmoniques de l'ensemble de l'œuvre :

#### Une chronique d'un monde enfui

Dans la construction du maset et dans la patiente élaboration d'un champ grâce à une lutte avec la nature, on retrouve l'obstination de Sauvaira.

À travers le regard attentif porté sur ces ouvriers, on retrouve le regard empathique que Max Rouquette porte sur le peuple, révélé encore par l'édition récente de textes des années quarante.<sup>4</sup>

#### Beauté et cruauté

C'est par ce paradoxe que Max Rouquette décrivait, dans son entretien avec Henri Giordan annexé à la traduction française de *Verd Paradís*<sup>5</sup>, l'ambiguïté de son œuvre. Cette ambivalence se retrouve dans la peinture du paysage de *Bernagas* telle qu'elle est présentée : « An daissat un païsatge grèu de belesa a vos levar l'alèn, e de tristum que vos arrapa au ventre. »

### 2.3- Extrait de « La D'aquòs »

*Lo Corbatàs roge*, p. 198-200.

Dans cette prose à la troisième personne, un personnage, présenté en focalisation interne, évoque son désarroi lorsque, son oiseau s'étant enfui de sa cage, il n'arrive pas, en prononçant son nom, à le faire revenir. À partir de cette simple anecdote, le texte déploie une rêverie sur le pouvoir et les limites de la parole et, partant, de l'expression poétique. Le personnage y est présenté à travers plusieurs moments de son existence, que la prose juxtapose sans tenir compte de la temporalité, en suivant le fil de la réflexion poétique et philosophique. Cette instance narrative, comme il arrive souvent dans les récits biographiques dont *Verd paradís*<sup>6</sup> constitue un exemple, superpose deux regards : celui de l'enfant qui déplore la disparition de son oiseau et celui de l'adulte qu'il est devenu. Dans l'extrait proposé, c'est le regard de l'adulte qui est convoqué, qui, surprenant un groupe d'enfants écoutant les contes du vieux Prièn, revient sur son expérience lointaine d'enfant fasciné par ces mêmes contes : « fasiá adejà fòrça temps ». Cette prose de publication tardive, dont on ignore la date d'écriture, permet ainsi à Rouquette de réemployer des motifs

---

<sup>4</sup> *Dins la boca dau pòble d'òc*, textes rassemblés et édités par Philippe Gardy, L'aucèu libre, Salinellas (30), 2018.

<sup>5</sup> « C'est un titre volontairement ambigu. Ambivalent. À la fois sincère et doté de l'accent de l'antiphrase. Simple et honnête reflet de la vérité occitane. Un univers d'une beauté à vous couper le souffle - à condition de ne pas confondre pittoresque et beauté - mais portant au visage la croix de l'assigné (voir Lorca). Une lumière de l'Eden traversée des reflets blafards de l'abandon ; une lumière blessée, pathétique pour cela : ce que reflète l'ambiguïté du titre. »

<sup>6</sup> La première publication du recueil est de 1961, mais le premier texte publié, « Secret de l'èrba », est de 1934.

de son œuvre en place depuis les premiers textes intégrés ensuite dans *Verd Paradís*. C'est le cas du personnage de Prièn, à partir duquel naît ici la rêverie.

**a) Première partie du texte : une scène fondatrice emblématique de la force de la parole poétique**

C'est celle d'enfants écoutant un conteur, scène dont nous verrons qu'elle est réitérée dans l'œuvre de Rouquette, constituant ainsi un récit fondateur. Mais elle est d'abord un exemple du talent de l'auteur à tracer, en quelques mots, un tableau vivant :

- le groupe des enfants suspendus aux lèvres du conteur, en dehors desquelles rien ne semble exister pour eux, et qui sont présentés à travers une comparaison très évocatrice : « coma un ramat de passerats, se venián pausar sus l'èrba »
- et le conteur lui-même, ce Prièn du « Secret de l'èrba », sur lequel le texte à commenter ajoute quelques détails significatifs, témoignant d'un art du portrait que Rouquette manifestait autant dans le dessin que dans l'écriture. Prièn est ici « l'òme que li disián 'lo Sec', sec coma un lum, de peu blanc, e d'uòlhs de cèl d'auba, sempre, mai o mens perduts sus los bòsques negres espartits a ras de cèl. » Sa silhouette apparaît aussi grâce aux images, comparaison : « coma un lum » et métaphore « d'uòlhs de cèl d'auba ». Notons son regard qui sait dépasser le proche et l'instant pour s'en aller au loin, autre caractère des figures de poètes ou de conteurs chez Rouquette (on pense notamment au « pastre » de la fin de « Secret de l'èrba » ou encore à Sauvaire, capable de deviner les lointains au-delà du champ qu'il a patiemment construit.)

Cette scène affirme d'emblée la force de la parole poétique. Bien sûr, nous entendons par « poétique » toute forme de parole gratuite, fondée uniquement sur la force de l'imaginaire, comme l'est le conte, forme aimée de Max Rouquette, dont il est question ici, le conte dont, soit dit en passant, le recueil au programme contient de beaux exemples. Motif central du fragment à commenter, la force de la parole apparaît à travers la scène des enfants fascinés par le dire de Prièn qui annihile le monde extérieur (« Lo mond tot, remandat au nonrés »). Ce caractère absolu du pouvoir de la parole est souligné par des reprises de termes, jamais à l'identique chez Rouquette, mais toujours savamment modulées, dont nous ne donnerons ici que quelques exemples [Nb. il s'agissait pour les candidats, de montrer ces jeux sur le « rien » et le « tout »] :

- Reprises binaires : « E res, res existissia »
- Reprise anaphorique de l'adverbe « res », suivi de la juxtaposition de termes sur un rythme à quatre temps : « Res, ni lo sòl, ni lo cèl, ni l'èrba mofla ont èran agromolits, ni los ostaus »

La parole du conteur concentre sur elle les visages qu'elle pétrifie : « Las caras totas, viradas cap a las bocas dau vièlh. Despartidas de tota son entorn. Coma empeiradas ».

**b) L'enchantement poétique, la figure du conteur**

Le passage depuis « E qu'impausava... » jusqu'à « rampalms » est une broderie sur l'enchantement : le mot « encant » est fréquent dans l'œuvre de Rouquette et s'applique systématiquement aux effets de la poésie et de la musique qui sont chez lui choses équivalentes. Il est complété par des termes comme « esbleugiments » ou « clarors giscladas » (noter qu'en occitan le verbe « gisclar » qui s'applique d'abord à l'eau, peut aussi s'appliquer, comme ici, à la lumière). Les mots de la poésie vivent de leur vie propre, ils renouvellent, au sens fort, le monde, comme le disent les adjectifs « nòva », « novèl »,

« desconeguda », juxtaposés dans un ensemble au rythme ternaire. Le passage s'achève par une belle évocation de mirages suscités par la parole du conteur, où l'on pourrait voir le souvenir des « farfantello » apparues à la Mirèio de Mistral au moment de sa traversée de la Crau, mais où on lit un des multiples exemples de scènes imaginées ou rêvées par les personnages de Rouquette, ces visions, ces « farfantèlas » que fait surgir la trop forte lumière, ces rêves de puits et d'oasis au moment où les personnages traversent des déserts sous toutes leurs formes « E qu'a lo qu'es mòrt de set li fai veire, a tocar, lo potz, amb a l'entorn mil rebats d'aiga, jos los rampalms ». Cette phrase rappelle notamment « Lo Cromir » (*Lo grand teatre de Dieu. Verd Paradís 3*)

La scène dessine donc un des nombreux avatars de la figure du conteur et de sa force que l'on retrouve dans le recueil *Lo Corbatàs roge*, sous différentes espèces que les candidats pouvaient rappeler, à commencer par le magicien de la nouvelle éponyme. Mais elle est aussi le rappel d'une scène emblématique de *Verd Paradís* dont les proses, comme les premiers poèmes de Max Rouquette<sup>7</sup>, constituent une matrice à partir de laquelle se construit une grande partie de l'œuvre ultérieure. Ainsi la dernière nouvelle du recueil *Lo Corbatàs roge*, par ce placement opportun, est-elle tout indiquée pour reprendre ces motifs matriciels, dans une sorte de récit testamentaire. C'est le cas du personnage de Prièn, qui apparaît dans la première prose de *Verd Paradís*, « Secrèt de l'èrba » (première publication en 1934). C'est aussi le cas du cercle des enfants. Les uns comme l'autre sont assis à la même place, à cela près que dans « Secrèt de l'èrba », le narrateur, par l'usage de la première personne du pluriel, s'incluait dans le cercle des enfants. Même situation dans le poème « Lo passant »<sup>8</sup> publié en 1936 dans le recueil *Sòmnia dau matin*, où le groupe des enfants observe un « passant » dont les yeux morts portent « tant de sòmnia » [autant de rêves] et qui rappelle cette autre figure de rêveur aveugle porteur de poésie, celle du mendiant du « Bon de la nuòch » (*Verd Paradís*) que les enfants écoutent avant d'être exclus du cercle par les adultes. Dans le texte qui nous occupe, l'enfant qui constitue l'axe de la prose est placé, des années après, devenu adulte, en tant que spectateur d'une scène qu'il a vécue, autrefois, de l'intérieur : « O sabiá, que, fasiá adejà fòrça temps èra estat, apassionadament, un d'aqueles dròlles ». Entre distanciation et proximité complice se bâtit la force du regard. Cependant, lorsque Rouquette reprend des motifs d'un texte à l'autre, c'est toujours par le biais de modulations. Chacun des récits que nous venons d'évoquer a son originalité.

### c) Deuxième partie du texte : les limites de la parole poétique

C'est ce paradoxe de la misère et de la grandeur de la parole qui structure la nouvelle tout entière, à partir de l'impossibilité, pour l'enfant, de faire revenir l'oiseau enfui par le simple usage de son nom. Et le fragment à commenter revient sur l'incident qui a fait naître le récit,

---

<sup>7</sup> *Sòmnia dau matin*, Tolosa, Societat d'estudis occitans, 1937, récemment réédité, avec les deux autres premiers recueils poétiques, sous le titre *Les Psaumes de la nuit / Los Saumes de la nuòch, Fédérop, 2019*.

<sup>8</sup> Lo temps de cauca èra cremant, / sus l'eiròu prenguèt sa pausada, / au temps qu'èrem encar d'enfants. // Pauc a pauc veniá la vesprada, / au cèu doç s'ausissiá siblar / de faucilhs negres a volada.

incident douloureux non pas tant à cause de la disparition de l'oiseau aimé qu'à cause de la prise de conscience de l'impuissance de la parole.

En effet, à partir de « E sabiá ben... », l'exaltation poétique qui avait saisi le personnage s'effondre, d'abord à travers le regard des autres, ceux qui ne sont pas sensibles à l'enchantement poétique, désignés par la formule indéfinie « n'i auriá ». Pour ces autres, parole poétique et réalité sont deux choses différentes et seule la réalité est digne d'être exprimée par la langue.

Ainsi le fragment à commenter se clôt-il – provisoirement car toute la nouvelle oscille entre affirmation enthousiaste de la force des mots et découverte de la vanité de la parole – sur la retombée de l'exaltation poétique, sur l'immense déception éprouvée par le personnage devant la prise de conscience du « desespèr de l'abandon », désespoir que l'on ne peut éprouver que pour avoir cru à la présence et à la puissance des mots. Ces termes de « desespèr » et d'« abandon », qui disent l'absolue souffrance, sont complétés par les adjectifs « crudèl » et « terrible ».

### **3. Les textes à commenter**

#### **3.1- Las Cadenedas**

*Lo Corbatàs roge*, « Desèrts dau mond » p. 133.

A las Cadenedas, dins la nuòch d'ivèrn, lo long seguit de romieus engibrats de luna sembla arrestat dins son camin nevat. Una repausada de reculhiment. Cada romieu es sol entremitan dels autres. E espèra, espèra de l'onga, espèra sens fin. Amb aquela paciència de las èrbas e de las plantas e dels aubres, enauçada a cara de tot çò que podriá los avalir e qu'i tenon tèsta, coma au temps. Lo temps, flume que lisa, sens o demesir, lo ròc, au mitan de son lièch. Espèran, coma las pèiras alentorn, estrangières, vengudas dau fons dels ans, e que demòran aquí, d'unas, de sègles, sens aver bolegat d'un peu.

Dins l'entrelusor de sas agulhas sarradas cadun d'aqueles cades daissa paréisser sas granetas blondas e tot enclausas sus la fòrça de son parfum. Per elas, dau cèl, davalan las tridas. Per parelhs o pes escachs. Las tridas, que son bonaür es la freg, la pèira asclada, lo riu empeirat de gèu, la tèrra nusa escobada de rispa. Aquesta tèrra dels romieus es fèra ; refusa l'araire, lo gran escampat per la man de l'òme, lo volam o la dalha. Son èrba rasa tressalís dins lo vent d'ivèrn, a ras dausòu. I fai un peu rossèl quand agost la rabina. País de la sèrp quand fai son camin sens peadas. De la mandra nuochenca. Dau perdigal. De la nichola.

Empèri lunari dels romieus.

#### **3.2- Bernagas**

*Lo Corbatàs roge*, « Desèrts dau mond » p. 131-132.

Bernagas èra lo luòc dau dimenge. Lo jorn que la blanda espelís dau fons de l'aiga per venir prene una bocada d'èr.

Ò ! èra pas las Condaminas. Avian pres çò que i avia de mai trace, de mai paure, de mai peirós en un ròdol entraucat, mai expausat a l'ubac qu'au marin, un país de calhassa e de frigola, una tèrra per la sèrp e la cauquilhada.

Çò que degun l'avia pas volgut. E ne faguèron son Paradisòt. Cadun i avia, de sas mans, a temps perdut, coma se ditz, bastit son maset. Plantat tres o quatre ciprèsses, qu'aquò manca pas, romput un carrat de garriga davant l'ostalet, espeiregat de quintals e de quintals de rocalha, bastit de muralhetas de pèira seca, montat dins de banastas de tèrra acampada de long dau riu, sabla e fanga, plantat d'oliu, e quauques plants de vinha. Tot èra de sas mans, de sa susor, de son liure voler. I venian dormir, lo dissabte au vèspre.

Èran republicans, e mai maçons. Avian sa lòtja. Sos orators. N'ai conosciut un, d'aqueles qu'an seguit, coma que ne vire, e mai i aguèsse pas pus degun per anar au maset lo dimenge. E, cada còp que n'enterravan un, civilament, un venia faire sa dicha, que finissia cada còp per l'afortiment : « C'était un grand philanthrope ». S'es enanat, el atanben. I aguèt pas degun per i venir o dire.

D'unes, tota la setmana, fasián verdejar, dins de fems, de liscas de coire. Èra aquel verdet que servissia per lo mildiò de la vinha, davant que s'empleguèsse la sulfata.

Los autres, èran dins las tanariás. Las pèls pudentas e salas. Los banhs de sau e de rusca, las colors, los pès dins çò que degun auria pas ausat dire d'aiga. Avian de maus de la pèl. Per se n'aparar, portavan totes d'anèls de coire a las aurelhas. Coma los Caracos.

La jornada au maset li èra salvament. Èra lo solelh dins la nuòch umorosa de sas tinas e de sos femerasses. An daissat un païsatge grèu de belesa a vos levar l'alèn, e de tristum que vos arrapa au ventre. Plen encara de sa solesa. De sa solesa a eles. De son coratge. De son vam. De son rire. Dau trabalh de sas mans. A l'òbra de natura an fach un apondon a son auçada : i an mes de l'òme e de la beutat.

### **3.3- Extrait de « La d'aquòs »**

*Lo Corbatàs roge*, p. 198-200.

Un vèspre, d'ans après, coma tornava au sieu, veguèt sus l'airòu un cercle de manits a l'entorn dau vièlh Prien, qu'assetat sus un rotlèu i debanava sos contes. O sabia, que, fasiá adejà fòrça temps èra estat, apassionadament, un d'aqueles dròlles que, coma un ramat de passerats, se venian pausar sus l'èrba a l'entorn de l'òme que li disián « lo Sec », sec coma un lum, de peu blanc, e d'uòlhs de cèl d'auga, sempre, mai o mens perduts sus los bòsques negres expandits a ras de cèl.

Se sarrèt d'eles. Lo veguèron pas solament. Las caras totas, viradas cap a las bocas dau vièlh. Despartidas de tot a son entorn. Coma empeiradas. E res, res existissia pas pus per eles. Res, ni lo sòl, ni lo cèl, ni l'èrba mofla ont èran agromolits, ni los ostaus. Nimai son

còs a eles. Delembat coma tota causa. Lo mond tot, remandat au nonrés. Puslèu èra la paraula dau vièlh qu'avalissiá tota causa. E qu'impausava, pas qu'amb aquel èr que fasiá tindar, de la lenga, de la garganta, de la boca, de las dents, dels pòts ; e qu'espelissiá, s'expandissiá dins aquela tela de mots, autre mond, al còp misteriós, ufanós, fabulós, qu'èra dins los uòlhs dels manits e d'aquí dins son èime, per sa musica desparièra saique de la de las flaütas e de l'autbòi. Mas que ne recordava lo biais. De tant que los mots, en fòra de sa signifiança, se trasián entre eles, d'un a l'autre e de seguida, a de reng de lònga, de ponch d'encant, de mestrança, d'esbleugiments, que res non pareissiá pasmens justificar. Ressons de memòria, clarors giscladas estranjament de paraulas desparièras, e qu'escampavan una lutz nòva, un agach novèl, una vida desconeguda ; que se levavan dins l'èime coma aquels palaises que s'enuçan, de còps, lo vèspre, sus l'horizont dau desèrt. E qu'a lo qu'es mòrt de set li fai veire, a tocar, lo potz, amb a l'entorn mil rebats d'aiga, jos los rampalms.

E sabiá ben que n'i auriá, saique, per li venir au contra, e li faire que la sola lenga es aquela de la realitat. E non pas aquela de la musica dels sòmis. Òc-ben...

Solament èra per s'èstre tròp longtemps fisat a la paraula coma chifra e signe de las causas, qu'aviá conosciut, un jorn d'estiu, lo desespèr de l'abandon. Pas solament lo de l'aucelon tant aimat. Que se'n seriá saique aconsolat, fin finala. Mas d'un autre abandon. Mai crudèl. Mai terrible. E sens remèdi. Aquel dels mots, dels noms, de la paraula, en quau aviá, tant de temps, fisat son creire.

#### **4. Seconde partie de l'épreuve : Questions de langue**

Les trois textes tirés par les candidats à l'oral étaient extraits du *Corbatàs roge* de Max Roqueta, œuvre au programme, respectivement des textes intitulés 1) « La Daquòs » ; 2) « Las Cadenedas » et 3) « Desèrts dau mond ».

##### **4.1- La question de grammaire portant sur le premier texte**

La question de grammaire portant sur le premier texte était la suivante :

Analyser les mots « lo », « la », « aquel », « aquela » et commentez leurs emplois dans les segments suivants : « de la de las flaütas » (l. 14), « qu'a lo qu'es mòrt de set » (l. 20), « aquela de la realitat » (l. 23), « Aquel dels mots, dels noms » (l. 27).

Il était clair que ces exemples présentaient tous des pronoms-supports, soit de la détermination par un syntagme prépositionnel (« de las flaütas », « de la realitat », « dels mots, dels noms »), soit d'une proposition relative « qu'es mòrt de set ». La première remarque à faire était de relever la dualité de la solution en occitan : « lo, la » et « aquel, aquela » sont interchangeable dans cette fonction. Le français n'utilise que « celui, celle », de même l'italien « quello, quella », alors que les langues ibériques utilisent une forme semblable à l'article (esp. « el, la »). Cette comparaison romane n'était pas impérative, mais les candidats ne doivent pas hésiter à la mobiliser, si leurs connaissances le leur permettent (et elles le leur permettent sans doute, s'agissant au moins des faits français).

Il faut remarquer que « aquel, -a » est un pronom qui s'emploie de manière autonome, alors que la forme identique à l'article ne peut pas l'être, à moins de considérer que ce pronom est le même que celui qui, dans ses autres emplois, est clitique et appuyé sur le verbe.

On a ainsi le choix entre :

a) As legit lo darrièr libre de Robèrt ? Non, ai pas legit aquel. / Non, l'ai pas legit.

« Aquel » est ici possible marginalement, en tant que solution marquée, contrastive : « celui-là », par opposition à d'autres que j'ai lus. L'emploi du pronom « lo » clitique est la solution normale.

b) As legit aqueles dos libres ? Non ai pas legit aquel de Robèrt. / Non ai pas legit lo de Robèrt.

Le temps est trop court pour que l'on attende une réflexion très élaborée. La nature pronominale des éléments proposés à l'analyse devait en tout cas être rappelée. De manière générale, l'identification catégorielle et grammaticale des éléments signalés dans une question est la première démarche à laquelle les candidats doivent s'astreindre. Les formes étant dûment identifiées comme des pronoms, on pouvait préciser qu'ils jouent un rôle de reprise, d'anaphore (respectivement de « musica », « lenga » et « remèdi » respectivement) et cela a été fait par les candidats. La forme « lo qu'es mòrt de set » n'a pas d'antécédent et elle s'interprète comme un indéfini, par défaut animé et humain : « lo / aquel que... » : « celui qui » « la personne qui ». Pour les relatives, le tour « al que » est synonyme de la construction avec relatif sans antécédent « a qui / a qual es mòrt de set »

On pouvait aussi signaler la réalisation souvent spécifique de la forme féminine [lo] et non [la] (« la de la flaüta » [bdelafla'yto] comme dans l'enclise du pronom « manja-la » [mandʒol'ɔ]). On pouvait aussi relever que, généralement, le pronom « lo, la » support de syntagme prépositionnel ou de relative se contracte avec une préposition précédente, selon les mêmes modalités que l'article. On attendrait donc ici « qu'al qu'es mòrt de set ». La solution sans contraction est attestée, sporadiquement, mais le corpus textuel historique de l'occitan ou les usages hérités utilisent massivement la contraction.

#### **4.2- La question de grammaire portant sur le deuxième texte**

Sur le second texte, la question était :

Commentez du point de vue des choix normatifs les formes « dau », « dels » et « lunari »

Ce type de question n'est peut-être pas le plus habituel, mais il est pleinement justifié. Dans une langue qui n'est pas fortement instituée, la codification ne s'impose pas de l'extérieur et demande à ces usagers experts que sont les enseignants d'occitan, tout particulièrement s'ils sont recrutés par le concours de l'agrégation, une conscience précise des choix et des enjeux normatifs. Il ne s'agit ni d'imposer aveuglément des choix arbitraires, ni de pratiquer un laisser-faire généralisé habillé d'arguments descriptifs ou variationnistes. Il s'agit de connaître les termes du débat, quand il y a débat, pour assumer des choix fondés et dont la justification puisse être formulée au besoin (de manière adaptée au public bien entendu).

Ici l'emploi des formes « dau » et « dels » devait légitimement interroger. Il fallait bien sûr (voir ci-dessus) rappeler tout d'abord qu'il s'agit de formes contractées ? de l'article, et que l'élément qui se contracte avec l'article est une préposition. « De » avec « a » fait partie des prépositions qui se contractent obligatoirement (sauf dans des parlers auvergnats qui ont perdu totalement les formes contractées). En un sens, les formes contractées sont une survivance de l'enclise asyllabique généralisée de l'article dans la langue médiévale où l'on avait non seulement « del cèl » mais « que-l cèl », « e-l cèl », non seulement « dels romieus » mais « guida-ls romieus ». Cette possibilité subsiste dans les parlers toulousains, fuxéens, lauraguais qui utilisent l'article « le » plutôt que « lo ».

Dans l'occitan moderne la forme du pluriel (sous réserve de réductions locales plus poussées ou plus complexes) ne comporte plus d'-l- prononcée. On a des réalisations du type sing. « del » [del], plur. « dels » [des]. La prononciation [des] se trouve aussi dans les parlers qui ont l'article « eth » et réalisent « dèth » [det], « deths » [des], à telle enseigne que la norme (discutable mais officielle) de l'occitan aranais note « des » au pluriel.

Dans l'occitan de Max Rouquette, du moins dans le vernaculaire qui forme la base de sa langue littéraire : un parler languedocien montpelliérain, les formes sont phonétiquement [daw] au singulier et [das] au pluriel. Le « a » de ces formes (ailleurs on trouve « dal », « dals » [das]) résulte de l'interférence avec l'autre préposition contractante « a » (« al », « als »).

La notation de ce système pose problème et donne lieu à diverses hésitations dans les éditions de Max Roqueta. La solution du texte étudié note « dau », forme locale, au singulier (plutôt que « del »), mais au pluriel une forme standardisante « dels ». La solution localiste la plus cohérente serait sans doute de noter « dals » au pluriel, étant admis que « l » peut être muet dans les formes contractées, ce qui est plus difficile à poser pour « u » élément de diphtongue. La solution standardisante serait de noter « del » et « dels ». Les articles contractés de ce texte résultent donc d'un compromis normatif entre localisme et standardisation.

La forme « lunari » procède d'un autre compromis. L'occitan forme de manière savante ou semi-savante des adjectifs et des noms en « -ar » et en « -ari » selon des adjectifs latins en -ARIS ou en -ARIUS respectivement. On connaît le doublet paradigmatique : « un comportement exemplar » (« exemplar » < EXEMPLARIS), mais « tres exemplaris d'un libre » (« exemplari » < EXEMPLARIUM). Cela correspond au fonctionnement traditionnel de l'occitan, brouillé dès l'instant que la néologie savante est passée par le français, donnant des formes comme « examplèra » qui font frissonner le lecteur moderne cultivé. Mistral et le Félibrige ont rétabli des formes indigènes, mais généralisé du coup la finale « -ari », qui reste la norme dans l'usage mistralien de l'occitan.

Dans le texte, « lunari » (pour le latin LUNARIS) ne se justifie qu'en norme mistralienne. La logique de la norme alibertine, dont relèvent par ailleurs les choix graphiques et normatifs de Max Roqueta, voudrait « lunar ». On peut éclairer cette incohérence par la fréquentation assidue de l'œuvre mistralienne de la part de Max Roqueta, qui a formé sa langue par la lecture de Mistral autant qu'à l'écoute de l'oralité d'Argelièrs. Au-delà du corpus littéraire, il faut signaler le rôle du *Tresor dóu Felibrige* qui reste le dictionnaire général de l'occitan le plus riche et le plus complet et que tout écrivain occitan, occitaniste ou félibre, doit pratiquer assidûment. Ce dictionnaire est conçu selon la norme graphique et linguistique du Félibrige. À l'instar de l'hésitation de Max Roqueta, les militants écologistes occitanistes arboraient (dans les années 70 et encore aujourd'hui peut-être) un autocollant « Nucleari (*sic per* « nuclear »), que nani ! » (où la forme « nani » soulève d'autres débats).



Il est d'autant plus important pour un enseignant d'occitan d'être au fait de la construction normative, qu'il fréquente un corpus souvent hétérogène face auquel il lui revient d'apporter de la clarté et de la cohérence à ses élèves.

#### 4.3- La question de grammaire portant sur le troisième texte

Le troisième texte, « Bernagas », tiré de *Desèrts dau mond*, était accompagné de la question suivante :

Identifiez et commentez les deux propositions suivantes (en gras dans le texte) : « [Lo jorn] **que la blanda espelís dau fons de l'aiga** » (premier paragraphe) et « [Çò] **que** degun l'aviá pas volgut » (troisième paragraphe).

Il s'agissait d'identifier des propositions relatives, de rappeler brièvement ce qu'est une proposition relative, soit fondamentalement une proposition subordonnée contenue dans un syntagme nominal, et de repérer l'antécédent de chacune, soit l'élément nominal autour duquel est formé le groupe nominal qui contient la relative (ici le nom « jorn » et le pronom « çò »). Jusqu'à ce point la description peut s'appliquer à toute langue du monde. Il fallait ensuite évoquer, à partir des exemples proposés, les caractéristiques de la proposition relative occitane. Fondamentalement l'occitan forme ses propositions relatives en les introduisant par une conjonction invariable « que » (dialectalement « qui » ou « dont ») et en faisant figurer dans la proposition relative un pronom dit « résomptif » qui « reprend » donc l'antécédent. Cette stratégie (conjonction plus pronom résomptif) s'oppose à la stratégie du pronom relatif dominant en français. Un pronom relatif est un mot qui cumule le rôle d'introducteur, joué par la conjonction en occitan, et de pronom résomptif. Un exemple clair de l'opposition des deux stratégies (pris hors des exemples à traiter) est celui du pronom « dont » français qui se traduit fondamentalement par « que » suivi d'un élément pronominal : « le livre dont je parle » (« dont » pronom relatif : introducteur et pronom), « lo libre que ne parli » (« que » conjonction introductive et « ne » pronom). De même « l'homme à qui je parle » (« à qui » pronom relatif) vs « l'òme que li parli » (« que » conjonction, « li » pronom) etc. Le français oppose « que » et « qui » pour les fonctions objet et sujet. En occitan on a « que » dans les deux cas (dialectalement « qui » ou « dont » dans les deux cas). Toutefois il n'y a pas de reprise pronominale systématique ni dans un cas ni dans l'autre. Pour la fonction de sujet on peut considérer que la flexion verbale joue le rôle de pronom. Comme « canta » vaut « il chante », « l'òmeque canta » vaut l'homme qui chante » la flexion joue le rôle de pronom résomptif. Pour l'équivalent de « que » objet du français, il faut admettre que la fonction objet fait régulièrement exception à la reprise de l'antécédent par un pronom et que cette reprise reste implicite. Dans ce cas la reprise pronominale n'est pas la règle mais l'exception. Une des deux propositions à commenter était de ce type : « Çò **que** degun l'aviá pas volgut. » Il serait grammatical aussi de dire que « Çò **que** degun aviá pas volgut. » Si un pronom résomptif peut être présent même en fonction d'objet direct, il arrive inversement qu'il n'y ait pas de pronom résomptif quand celui-ci devrait occuper une autre fonction qu'objet direct. C'était le cas dans le premier exemple : « « [Lo jorn] **que** la blanda espelís dau fons de l'aiga ». On aurait en français « où » (« le jour où la salamandre fait son apparition en sortant du fond de l'eau ») pronom relatif. En occitan « ont » serait possible et comme en français ce pronom relatif cumulerait le rôle d'introducteur et la reprise de l'antécédent. On pourrait aussi avoir, en mode dissocié et explicite « lo jorn que la blanda i espelís » (ou « lai espelís ») avec un pronom, « i » ou « lai », occupant la fonction de complément circonstanciel de temps (assimilé à un lieu). Mais dans ce cas la stratégie résomptive à pronom implicite est la plus habituelle. Comme dans le texte. Outre le cas de

l'objet, où elle de règle, elle fonctionne aussi pour d'autres compléments comme le complément indirect dans « lo libre **que** t'ai parlat » plus fréquent que « lo libre **que** te n'ai parlat », possible aussi. L'occitan peut aussi utiliser les constructions avec le pronom « lo qual » : « lo jorn al qual la blanda espelís » mais ces constructions sont livresques et tant la langue normée idiomatique que l'usage populaire les évitent.

## 5. Troisième partie de l'épreuve : Thème improvisé

A la suite des deux premières parties de cette épreuve orale, la commission propose au candidat un court texte en français. Le candidat a 5 minutes pour le lire et en proposer une traduction ; cette étape est suivie d'un entretien avec le jury, qui porte sur les choix effectués.

Les principaux critères retenus pour la pertinence de la traduction sont :

- l'absence de contresens ;
- le respect de la tonalité et du style du texte français ;
- la précision du lexique en langue occitane ;
- la présence attendue et cohérente de tournures idiomatiques ;
- le respect des contraintes grammaticales, notamment morphologiques (choix des temps).

L'ensemble des candidats présents à l'oral a fait preuve d'une compétence réelle pour cette dernière épreuve. Le jury a apprécié l'ensemble de ces prestations, preuves d'aisance et de fluidité dans la pratique sociale et professionnelle de la langue occitane.

Pour mémoire, les deux textes proposés à cette première session sont les suivants :

- a) L'architecture, c'est vrai, est une question d'âme. Et l'âme est extrêmement matérielle. Ayons pitié de ceux qui se nourriraient d'un lait ou d'un jarret virtuels. Stérilisés ! Qui n'a jamais vu, aimé un village, ne peut construire de ville. Tout juste bon à prendre un cocktail en terrasse, le misérable, le cours du jour entre les mains. Et qu'est-ce qui fait un village ? Pas seulement des maisons avec toute la vie dedans et le génie vernaculaire qui réchauffe les pierres et ajointe les madriers, pas seulement, en l'occurrence, les chalets, les granges serrés comme des poules – pas seulement la pauvreté-richesse, mais aussi les vaches.

Christophe Carraud, « Europe et les clarines »,  
*Conférence*, n°27, automne 2008, p. 125

- b) Premier jour du mois de mai. En ville, des pauvres vendent du muguet. Même s'ils ne sont pas pauvres, ils ne deviennent pas ce geste. Le commerce des brins de muguet est une forme divine de la mendicité.

Le parfum du muguet laisse un sillage riche et soûlant de grande dame. C'est un parfum pour orphelins, la promesse qu'un jour quelqu'un viendra les rechercher, les fera appeler par leur nom.

J'ai acheté cinq brins. Je les ai portés sur la tombe de mon père. Il pleuvait.

Christian Bobin, *La grande vie*, Gallimard folio, 2014, p. 20